SERVICE DE POLICE DE WINNIPEG

Winnipeg

RAPPORT ANNUEL DE 2008

SERVICE DE
POLICE DE
WINNIPEG

Winnipeg

VISION

Service de police de qualité dans la poursuite de l'excellence.

ÉNONCÉ DE MISSION

Offrir à la population de Winnipeg des services en constante amélioration grâce à un engagement continu au service de la collectivité.

VALEURS FONDAMENTALES

Honnêteté | Faire preuve de sincérité et d'ouverture dans nos interactions les uns avec les autres ainsi qu'avec les gens auprès de qui nous œuvrons.

Intégrité | Être sans reproche, adopter un comportement éthique et faire ce qui est bien.

Confiance | Se comporter de façon honorable et maintenir un esprit élevé de confiance les uns envers les autres ainsi qu'avec les membres de la collectivité.

Respect | Respecter les uns les autres et estimer tous les gens en nous montrant compréhensifs et en sachant apprécier nos similitudes et nos différences.

Responsabilité | Se montrer consciencieux, professionnels, fiables et responsables de nos actes auprès de gens que nous servons.

Poursuite de l'excellence | Adhérer à des normes de conduite et de rendement strictes dans tout ce que nous faisons.

SATISFAIRE À LA NORME

RECONNAISSANCE PROFESSIONNELLE DE L'EXCELLENCE PAR LA CALEA

En 2008, le SPW a passé avec succès les étapes du processus de renouvellement de la reconnaissance professionnelle devant la Commission on Accreditation for Law Enforcement Agencies, Inc. (CALEA). Le Service a également reçu le prix du mérite de la CALEA qui récompense le maintien de la reconnaissance professionnelle pour la quinzième année consécutive.

Pour obtenir ce statut de reconnaissance, le Service doit remettre un rapport annuel de reconnaissance professionnelle à la CALEA et, tous les trois ans, faire l'objet d'une évaluation approfondie in situ conduite par des représentants de la CALEA qui sont des dirigeants de services de police extérieurs.

L'évaluation comporte une révision officielle de nos politiques et de nos procédures, un examen interne sur place et des entrevues avec des membres du public, des organismes communautaires et d'autres organismes. Les représentants et les représentantes de la CALEA observent également les membres du Service de police pendant leurs tâches quotidiennes.

L'équipe d'évaluation remet ensuite un rapport d'évaluation au Conseil des commissaires de la CALEA, et une audience officielle a lieu afin de déterminer si le Service a répondu convenablement à toutes les exigences. L'audience pour le dernier processus de renouvellement de la reconnaissance professionnelle a été tenue à Tulsa, dans l'Oklahoma, en décembre 2008.

Pour les services de police importants tel que le Service de police de Winnipeg, il y a environ 460 normes. Celles-ci portent sur plusieurs thèmes dont les rôles, les responsabilités et les relations dans l'application de la loi, ainsi que l'organisation, la gestion et l'administration.

MESSAGE DU CHEF DE POLICE

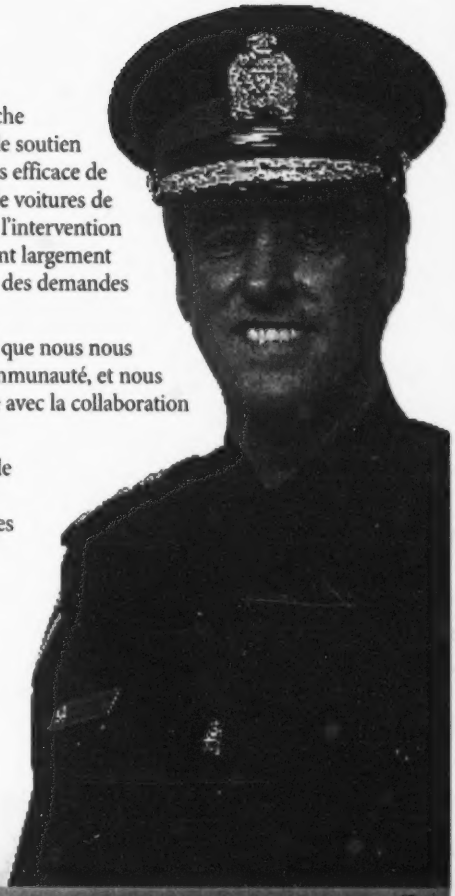

Au nom des hommes et des femmes qui composent le Service de police de Winnipeg, je suis fier de présenter notre Rapport annuel de 2008.

L'année 2008 a été marquée par de nombreux changements qui ont été très ressentis dans nos rangs ainsi que, je l'espère, par les citoyens et les citoyennes que nous servons.

Je suis vraiment très fier des efforts déployés par les membres du Service et de voir les résultats positifs des relations que ceux-ci développent avec les citoyens et les citoyennes, les quartiers et les organismes. Ces relations sont vraiment essentielles au succès de notre collectivité.

Comme l'indiquent les pages qui suivent, nous avons créé et mis en place de nombreux projets dont la plupart étaient le fruit de suggestions de nos membres de première ligne. Ces projets touchaient à presque tous les aspects de notre organisme, notamment aux procédés, aux politiques, à la technologie et à l'équipement.

Les agents et les agentes ont eu l'occasion de partager leurs idées et leurs inquiétudes dans ces domaines, et plusieurs d'entre eux ont faits des suggestions et ont proposé des solutions et des mises en application très utiles. Les contributions du personnel de première ligne et la prise en charge de ces projets ont permis à notre organisme de vaincre les obstacles et de continuer à progresser.

Notre capacité à intervenir de manière plus efficace et efficiente que par le passé témoigne des effets positifs des changements qui ont eu cours.

Des initiatives telles que l'approche proactive des nouvelles Unités de soutien communautaire, l'utilisation plus efficace de l'Unité des services centralisés de voitures de police et l'utilisation étendue de l'intervention téléphonique complémentaire ont largement contribué à réduire l'attente lors des demandes d'intervention.

Nous faisons des progrès tandis que nous nous efforçons de mieux servir la communauté, et nous allons continuer sur cette lancée avec la collaboration et le soutien de celle-ci.

C'est en coopérant que notre ville deviendra un meilleur endroit pour les citoyens et les citoyennes de Winnipeg qui y vivent et y travaillent.

Le chef de police,

K McCaskill

Keith McCaskill

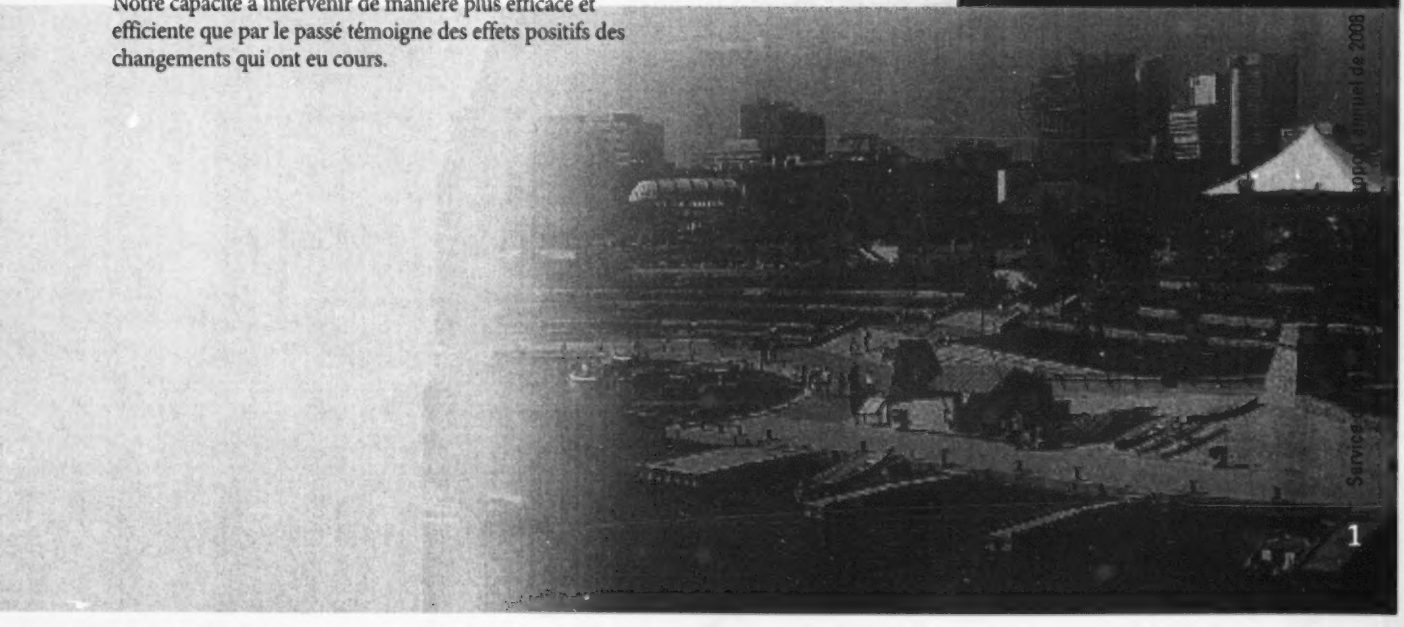

VISION

Service de police de qualité dans la poursuite de l'excellence.

ÉNONCÉ DE MISSION

Offrir à la population de Winnipeg des services en constante amélioration grâce à un engagement continu au service de la collectivité.

VALEURS FONDAMENTALES

Honnêteté | Faire preuve de sincérité et d'ouverture dans nos interactions les uns avec les autres ainsi qu'avec les gens auprès de qui nous œuvrons.

Intégrité | Être sans reproche, adopter un comportement éthique et faire ce qui est bien.

Confiance | Se comporter de façon honorable et maintenir un degré élevé de confiance les uns envers les autres ainsi qu'envers les membres de la collectivité.

Respect | S'estimer les uns les autres et estimer tous les gens en nous montrant compréhensifs et en sachant apprécier nos similitudes et nos différences.

Responsabilité | Se montrer consciencieux, professionnels, fiables et responsables de nos actes auprès des gens que nous servons.

Poursuite de l'excellence | Adhérer à des normes de conduite et de rendement strictes dans tout ce que nous faisons.

SATISFAIRE À LA NORME

RECONNAISSANCE PROFESSIONNELLE DE L'EXCELLENCE PAR LA CALEA

En 2008, le SPW a passé avec succès les étapes du processus de renouvellement de la reconnaissance professionnelle devant la Commission on Accreditation for Law Enforcement Agencies, Inc. (CALEA). Le Service a également reçu le prix du mérite de la CALEA qui récompense le maintien de la reconnaissance professionnelle pour la quinzième année consécutive.

Pour obtenir ce statut de reconnaissance, le Service doit remettre un rapport annuel de reconnaissance professionnelle à la CALEA et, tous les trois ans, faire l'objet d'une évaluation approfondie in situ conduite par des représentants de la CALEA qui sont des dirigeants de services de police extérieurs.

L'évaluation comporte une révision officielle de nos politiques et de nos procédures, un examen interne sur place et des entrevues avec des membres du public, des organismes communautaires et d'autres organismes. Les représentants et les représentantes de la CALEA observent également les membres du Service de police pendant leurs tâches quotidiennes.

L'équipe d'évaluation remet ensuite un rapport d'évaluation au Conseil des commissaires de la CALEA, et une audience officielle a lieu afin de déterminer si le Service a répondu convenablement à toutes les exigences. L'audience pour le dernier processus de renouvellement de la reconnaissance professionnelle a été tenue à Tulsa, dans l'Oklahoma, en décembre 2008.

Pour les services de police importants tel que le Service de police de Winnipeg, il y a environ 460 normes. Celles-ci portent sur plusieurs thèmes dont les rôles, les responsabilités et les relations dans l'application de la loi, ainsi que l'organisation, la gestion et l'administration.

MESSAGE DU CHEF DE POLICE

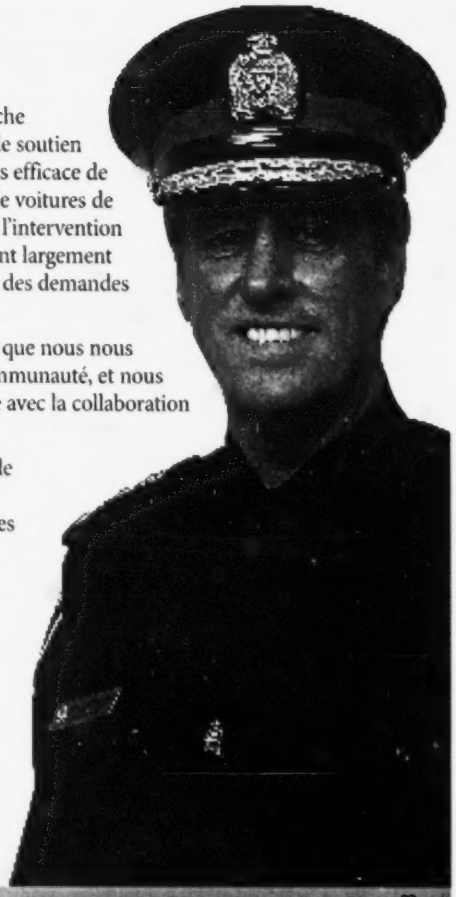

Au nom des hommes et des femmes qui composent le Service de police de Winnipeg, je suis fier de présenter notre Rapport annuel de 2008.

L'année 2008 a été marquée par de nombreux changements qui ont été très ressentis dans nos rangs ainsi que, je l'espère, par les citoyens et les citoyennes que nous servons.

Je suis vraiment très fier des efforts déployés par les membres du Service et de voir les résultats positifs des relations que ceux-ci développent avec les citoyens et les citoyennes, les quartiers et les organismes. Ces relations sont vraiment essentielles au succès de notre collectivité.

Comme l'indiquent les pages qui suivent, nous avons créé et mis en place de nombreux projets dont la plupart étaient le fruit de suggestions de nos membres de première ligne. Ces projets touchaient à presque tous les aspects de notre organisme, notamment aux procédés, aux politiques, à la technologie et à l'équipement.

Les agents et les agentes ont eu l'occasion de partager leurs idées et leurs inquiétudes dans ces domaines, et plusieurs d'entre eux ont faits des suggestions et ont proposé des solutions et des mises en application très utiles. Les contributions du personnel de première ligne et la prise en charge de ces projets ont permis à notre organisme de vaincre les obstacles et de continuer à progresser.

Notre capacité à intervenir de manière plus efficace et efficiente que par le passé témoigne des effets positifs des changements qui ont eu cours.

Des initiatives telles que l'approche proactive des nouvelles Unités de soutien communautaire, l'utilisation plus efficace de l'Unité des services centralisés de voitures de police et l'utilisation étendue de l'intervention téléphonique complémentaire ont largement contribué à réduire l'attente lors des demandes d'intervention.

Nous faisons des progrès tandis que nous nous efforçons de mieux servir la communauté, et nous allons continuer sur cette lancée avec la collaboration et le soutien de celle-ci.

C'est en coopérant que notre ville deviendra un meilleur endroit pour les citoyens et les citoyennes de Winnipeg qui y vivent et y travaillent.

Le chef de police,

K McCaskill

Keith McCaskill

NOMINATION DE LA NOUVELLE CHEF ADJOINTE

Le 28 octobre, Shelley M. Hart a été nommée chef de police adjointe du SPW.

Après 30 ans de carrière avec le SPW, Madame Hart avait travaillé en tant qu'inspectrice du Bureau des enquêtes criminelles qui mène les enquêtes en rapport avec tous les crimes majeurs à Winnipeg, dont les homicides, les vols qualifiés, les infractions liées à la drogue et le crime organisé. Elle s'efforçait alors d'améliorer les procédures d'intervention, la coordination des enquêtes et la coopération entre les unités, et d'appuyer le partenariat avec Échec au crime Winnipeg.

Elle possède un certificat en gestion des ressources humaines, perfectionnement des cadres et gestion dans le secteur public de l'Université du Manitoba, et un certificat en formation de cadres obtenu au Collège canadien de police. En tant qu'enquêteuse, elle a dû s'occuper d'une multitude de tâches, dont la patrouille en uniforme, la moralité, les infractions contre les biens, les vols qualifiés ou les homicides, et la circulation.

En tant qu'agente supérieure, Madame Hart a été à la tête du bureau central, de la Division de la circulation routière et de la Division des communications (911), ainsi que de la Division 13 des patrouilleurs en uniforme. De décembre 2006 à janvier 2008, elle était chef de projet pour l'initiative 311 de la ville de Winnipeg.

Shelley Hart remplit ses fonctions de chef adjointe depuis le 3 novembre.

RÉORGANISATION DES DIVISIONS POUR AMÉLIORER LE SERVICE À LA COMMUNAUTÉ

Le 7 décembre, le SPW a instauré une réorganisation importante des services afin d'améliorer les rapports entre l'organisme et les besoins de la communauté. Tandis que les changements ont principalement touché l'organisation et la structure de commandement, certaines unités ont été déménagées dans des divisions nouvelles ou existantes.

La nouvelle Division de soutien communautaire comprend :

- l'Unité des crimes de rue;
- l'Unité centrale de la circulation;
- toutes les unités spécialisées dont l'Unité d'appui tactique, l'Unité canine, l'Unité des bombes, l'Équipe des laboratoires clandestins, l'Unité de négociation en temps de crise, l'Unité de contrôle des foules, l'Équipe de recherche et de sauvetage au sol, l'Unité des services de protection et l'Unité de recherche et de récupération sous-marines;
- l'Unité des relations communautaires.

Cette nouvelle division sert de point de contact unique aux membres de la patrouille en uniforme et des sections d'enquête qui cherchent un soutien opérationnel pendant les projets spéciaux. Normalement, de tels projets réussissent bien au Service dans le cas d'interventions contre l'augmentation des tendances criminelles ou des préoccupations communautaires spéciales identifiées par :

- les patrouilleurs et patrouilleuses en uniforme – la partie du Service la plus visible d'entre toutes, qui comprend des individus qui connaissent très bien les rues qu'ils surveillent;
- le système de suivi des tendances CrimeStat;
- l'ensemble des membres de la communauté.

Tandis que la Division offre aux agents et aux agentes de première ligne un soutien opportun et des ressources très utiles, son appui ne s'arrête pas lorsque les projets sont terminés ou que les problèmes ont été résolus. La Division a les moyens d'offrir un soutien important à la communauté pendant et après ces enquêtes, notamment grâce à :

- des présentations axées sur la prévention du crime;
- la prévention du crime par l'aménagement du milieu;
- des évaluations d'entreprises locales et au soutien à la création des programmes de surveillance de quartier et de patrouilles pédestres communautaires.

À noter aussi :

La Division des relevés judiciaires (Division 31) s'est agrandi afin d'améliorer la coordination des signalements et des fonctions reliées aux dossiers. Elle est dirigée par un inspecteur ou une inspectrice, et inclus les unités qui suivent : Unité des arrestations, Unité judiciaire, Unité centrale de lecture, Unité des services centralisés de voitures de police, Intervention téléphonique complémentaire et Unité des services centraux.

La Division du développement organisationnel et du soutien (Division 32) a été remaniée afin de prendre en charge la formation et le perfectionnement des membres du Service ainsi que des améliorations constantes portées à l'organisme lui-même. Conformément à cette philosophie, l'Académie de police est désormais sous l'égide de la Division du développement organisationnel et du soutien.

AMÉLIORATION DU SOUTIEN COMMUNAUTAIRE À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

Le Service a effectué plusieurs améliorations dans le cadre de ses efforts constants pour mieux répondre aux besoins des Winnipégois et des Winnipégoises en terme de sécurité publique.

SOUTIEN COMMUNAUTAIRE – CHANGEMENT DE PHILOSOPHIE

Les changements apportés reflètent une nouvelle philosophie que nous appelons « soutien communautaire » et qui consiste à renforcer la présence des agents et des agentes de première ligne et de soutien, afin d'offrir au public un service plus visible et meilleur qu'avant.

UNITÉS DE SOUTIEN COMMUNAUTAIRE

Le Service a mis en place des unités de soutien communautaire dans chacun des districts de patrouille en uniforme. Composées d'un total de 67 agents et agentes, ces unités ont pris en main la résolution des problèmes, soit une partie importante de la charge de travail des districts. Les membres de l'Unité de soutien communautaire ont pour objectif principal de créer des liens avec la communauté à l'aide de patrouilles pédestres très visibles et d'autres opérations que le public nous a demandés de mettre en place.

AMÉLIORATION DE LA RÉPONSE AUX DEMANDES D'INTERVENTION

Les demandes d'intervention du public doivent parfois attendre avant d'être réparties, notamment pendant les périodes chargées, comme par exemple en été. Plusieurs mesures ont été mises en place afin de réduire le nombre de demandes en attente.

L'UNITÉ DES SERVICES CENTRALISÉS DE VOITURES DE POLICE

L'Unité des services centralisés de voitures de police a été mise sur pied et a pour mission de répondre aux appels non urgents partout en ville. Les membres de cette unité répondent aux demandes de rapport d'introduction par effraction pour lesquelles aucun suspect n'a été repéré dans les environs ainsi qu'à d'autres appels qui ne nécessitent pas une intervention immédiate ou urgente.

INTERVENTION TÉLÉPHONIQUE COMPLÉMENTAIRE

Le Service a eu davantage recours à l'intervention téléphonique complémentaire qui consiste à faire suivre les appels appropriés à un agent ou à une agente de police interne plutôt qu'à immobiliser les unités et les véhicules composés de deux agents, alors que leur présence n'est pas indispensable lors de telles interventions.

ÉQUIPE D'APPUI TACTIQUE

L'Équipe d'appui tactique (ÉAT) permet de gérer de manière plus sécuritaire et efficace les demandes d'intervention impliquant de la violence, des menaces de violence ou des armes. L'ÉAT se compose d'agents et d'agentes bien formés qui soutiennent les unités en uniforme et en civil en leur permettant d'intervenir stratégiquement dans des situations à hauts risques tel que des mandats de perquisition dans lesquelles on soupçonne que des armes sont impliquées. L'ÉAT appuie également les agents et les agentes qui répondent à des demandes reliées à des armes ou à des affaires impliquant des armes et dans lesquelles il y a un risque de violence accru. Le Service est donc à même d'améliorer la sécurité des policiers et des policières ainsi que du public. En accomplissant d'autres tâches policières lorsqu'elle ne remplit pas ses fonctions tactiques, l'ÉAT nous rend plus efficaces et plus efficients en général.

CENTRES DE SERVICES

Le SPW a augmenté les heures d'ouverture de ses centres de services. Ceux-ci sont désormais ouverts à des heures qui conviennent mieux au public pour le dépôt des rapports non urgents ou les demandes de renseignements. La plupart des centres de services sont désormais ouverts de 8 à 21 heures, sept jours par semaine. Le centre de services de l'Immeuble de la sécurité publique reste ouvert 24 heures par jour, 365 jours par an. Tenus par des agents et des agentes provenant d'une équipe centrale, les centres sont maintenant mieux équipés et capables d'offrir au public un service uniforme et fiable.

ADRESSE DES CENTRES DE SERVICES :

- **Immeuble de la sécurité publique**
  151, rue Princess • 986-6246
  24 heures sur 24, sept jours par semaine
- **210, rue Lyle • 986-6060**
  De 8 à 21 heures, sept jours par semaine
- **260, avenue Hartford • 986-6313**
  De 8 à 21 heures, sept jours par semaine
- **1750, chemin Dugald • 986-6262**
  De 8 à 21 heures, sept jours par semaine
- **1400, chemin Henderson • 986-7684**
  De 8 à 21 heures, sept jours par semaine
- **1086, chemin St. Mary's • 986-7686**
  De 8 à 21 heures, sept jours par semaine
- **1350, chemin Pembina • 986-6042**
  De 8 à 21 heures, sept jours par semaine

NOMINATION DE LA NOUVELLE CHEF ADJOINTE

Le 28 octobre, Shelley M. Hart a été nommée chef de police adjointe du SPW.

Après 30 ans de carrière avec le SPW, Madame Hart avait travaillé en tant qu'inspectrice du Bureau des enquêtes criminelles qui mène les enquêtes en rapport avec tous les crimes majeurs à Winnipeg, dont les homicides, les vols qualifiés, les infractions liées à la drogue et le crime organisé. Elle s'efforçait alors d'améliorer les procédures d'intervention, la coordination des enquêtes et la coopération entre les unités, et d'appuyer le partenariat avec Échec au crime Winnipeg.

Elle possède un certificat en gestion des ressources humaines, perfectionnement des cadres et gestion dans le secteur public de l'Université du Manitoba, et un certificat en formation de cadres obtenu au Collège canadien de police. En tant qu'enquêteuse, elle a dû s'occuper d'une multitude de tâches, dont la patrouille en uniforme, la moralité, les infractions contre les biens, les vols qualifiés ou les homicides, et la circulation.

En tant qu'agente supérieure, Madame Hart a été à la tête du bureau central, de la Division de la circulation routière et de la Division des communications (911), ainsi que de la Division 13 des patrouilleurs en uniforme. De décembre 2006 à janvier 2008, elle était chef de projet pour l'initiative 311 de la ville de Winnipeg.

Shelley Hart remplit ses fonctions de chef adjointe depuis le 3 novembre.

RÉORGANISATION DES DIVISIONS POUR AMÉLIORER LE SERVICE À LA COMMUNAUTÉ

Le 7 décembre, le SPW a instauré une réorganisation importante des services afin d'améliorer les rapports entre l'organisme et les besoins de la communauté. Tandis que les changements ont principalement touché l'organisation et la structure de commandement, certaines unités ont été déménagées dans des divisions nouvelles ou existantes.

La nouvelle Division de soutien communautaire comprend :

- l'Unité des crimes de rue;
- l'Unité centrale de la circulation;
- toutes les unités spécialisées dont l'Unité d'appui tactique, l'Unité canine, l'Unité des bombes, l'Équipe des laboratoires clandestins, l'Unité de négociation en temps de crise, l'Unité de contrôle des foules, l'Équipe de recherche et de sauvetage au sol, l'Unité des services de protection et l'Unité de recherche et de récupération sous-marines;
- l'Unité des relations communautaires.

Cette nouvelle division sert de point de contact unique aux membres de la patrouille en uniforme et des sections d'enquête qui cherchent un soutien opérationnel pendant les projets spéciaux. Normalement, de tels projets réussissent bien au Service dans le cas d'interventions contre l'augmentation des tendances criminelles ou des préoccupations communautaires spéciales identifiées par :

- les patrouilleurs et patrouilleuses en uniforme – la partie du Service la plus visible d'entre toutes, qui comprend des individus qui connaissent très bien les rues qu'ils surveillent;
- le système de suivi des tendances CrimeStat;
- l'ensemble des membres de la communauté.

Tandis que la Division offre aux agents et aux agentes de première ligne un soutien opportun et des ressources très utiles, son appui ne s'arrête pas lorsque les projets sont terminés ou que les problèmes ont été résolus. La Division a les moyens d'offrir un soutien important à la communauté pendant et après ces enquêtes, notamment grâce à :

- des présentations axées sur la prévention du crime;
- la prévention du crime par l'aménagement du milieu;
- des évaluations d'entreprises locales et au soutien à la création des programmes de surveillance de quartier et de patrouilles pédestres communautaires.

À noter aussi :

La Division des relevés judiciaires (Division 31) s'est agrandi afin d'améliorer la coordination des signalements et des fonctions reliées aux dossiers. Elle est dirigée par un inspecteur ou une inspectrice, et inclus les unités qui suivent : Unité des arrestations, Unité judiciaire, Unité centrale de lecture, Unité des services centralisés de voitures de police, Intervention téléphonique complémentaire et Unité des services centraux.

La Division du développement organisationnel et du soutien (Division 32) a été remaniée afin de prendre en charge la formation et le perfectionnement des membres du Service ainsi que des améliorations constantes portées à l'organisme lui-même. Conformément à cette philosophie, l'Académie de police est désormais sous l'égide de la Division du développement organisationnel et du soutien.

AMÉLIORATION DU SOUTIEN COMMUNAUTAIRE À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

Le Service a effectué plusieurs améliorations dans le cadre de ses efforts constants pour mieux répondre aux besoins des Winnipégois et des Winnipégoises en terme de sécurité publique.

SOUTIEN COMMUNAUTAIRE – CHANGEMENT DE PHILOSOPHIE

Les changements apportés reflètent une nouvelle philosophie que nous appelons « soutien communautaire » et qui consiste à renforcer la présence des agents et des agentes de première ligne et de soutien, afin d'offrir au public un service plus visible et meilleur qu'avant.

UNITÉS DE SOUTIEN COMMUNAUTAIRE

Le Service a mis en place des unités de soutien communautaire dans chacun des districts de patrouille en uniforme. Composées d'un total de 67 agents et agentes, ces unités ont pris en main la résolution des problèmes, soit une partie importante de la charge de travail des districts. Les membres de l'Unité de soutien communautaire ont pour objectif principal de créer des liens avec la communauté à l'aide de patrouilles pédestres très visibles et d'autres opérations que le public nous a demandés de mettre en place.

AMÉLIORATION DE LA RÉPONSE AUX DEMANDES D'INTERVENTION

Les demandes d'intervention du public doivent parfois attendre avant d'être réparties, notamment pendant les périodes chargées, comme par exemple en été. Plusieurs mesures ont été mises en place afin de réduire le nombre de demandes en attente.

L'UNITÉ DES SERVICES CENTRALISÉS DE VOITURES DE POLICE

L'Unité des services centralisés de voitures de police a été mise sur pied et a pour mission de répondre aux appels non urgents partout en ville. Les membres de cette unité répondent aux demandes de rapport d'introduction par effraction pour lesquelles aucun suspect n'a été repéré dans les environs ainsi qu'à d'autres appels qui ne nécessitent pas une intervention immédiate ou urgente.

INTERVENTION TÉLÉPHONIQUE COMPLÉMENTAIRE

Le Service a eu davantage recours à l'intervention téléphonique complémentaire qui consiste à faire suivre les appels appropriés à un agent ou à une agente de police interne plutôt qu'à immobiliser les unités et les véhicules composés de deux agents, alors que leur présence n'est pas indispensable lors de telles interventions.

ÉQUIPE D'APPUI TACTIQUE

L'Équipe d'appui tactique (ÉAT) permet de gérer de manière plus sécuritaire et efficace les demandes d'intervention impliquant de la violence, des menaces de violence ou des armes. L'ÉAT se compose d'agents et d'agentes bien formés qui soutiennent les unités en uniforme et en civil en leur permettant d'intervenir stratégiquement dans des situations à hauts risques tel que des mandats de perquisition dans lesquelles on soupçonne que des armes sont impliquées. L'ÉAT appuie également les agents et les agentes qui répondent à des demandes reliées à des armes ou à des affaires impliquant des armes et dans lesquelles il y a un risque de violence accru. Le Service est donc à même d'améliorer la sécurité des policiers et des policières ainsi que du public. En accomplissant d'autres tâches policières lorsqu'elle ne remplit pas ses fonctions tactiques, l'ÉAT nous rend plus efficaces et plus efficients en général.

CENTRES DE SERVICES

Le SPW a augmenté les heures d'ouverture de ses centres de services. Ceux-ci sont désormais ouverts à des heures qui conviennent mieux au public pour le dépôt des rapports non urgents ou les demandes de renseignements. La plupart des centres de services sont désormais ouverts de 8 à 21 heures, sept jours par semaine. Le centre de services de l'Immeuble de la sécurité publique reste ouvert 24 heures par jour, 365 jours par an. Tenus par des agents et des agentes provenant d'une équipe centrale, les centres sont maintenant mieux équipés et capables d'offrir au public un service uniforme et fiable.

ADRESSE DES CENTRES DE SERVICES :

- Immeuble de la sécurité publique
  151, rue Princess • 986-6246
  24 heures sur 24, sept jours par semaine
- 210, rue Lyle • 986-6060
  De 8 à 21 heures, sept jours par semaine
- 260, avenue Hartford • 986-6313
  De 8 à 21 heures, sept jours par semaine
- 1750, chemin Dugald • 986-6262
  De 8 à 21 heures, sept jours par semaine
- 1400, chemin Henderson • 986-7684
  De 8 à 21 heures, sept jours par semaine
- 1086, chemin St. Mary's • 986-7686
  De 8 à 21 heures, sept jours par semaine
- 1350, chemin Pembina • 986-6042
  De 8 à 21 heures, sept jours par semaine

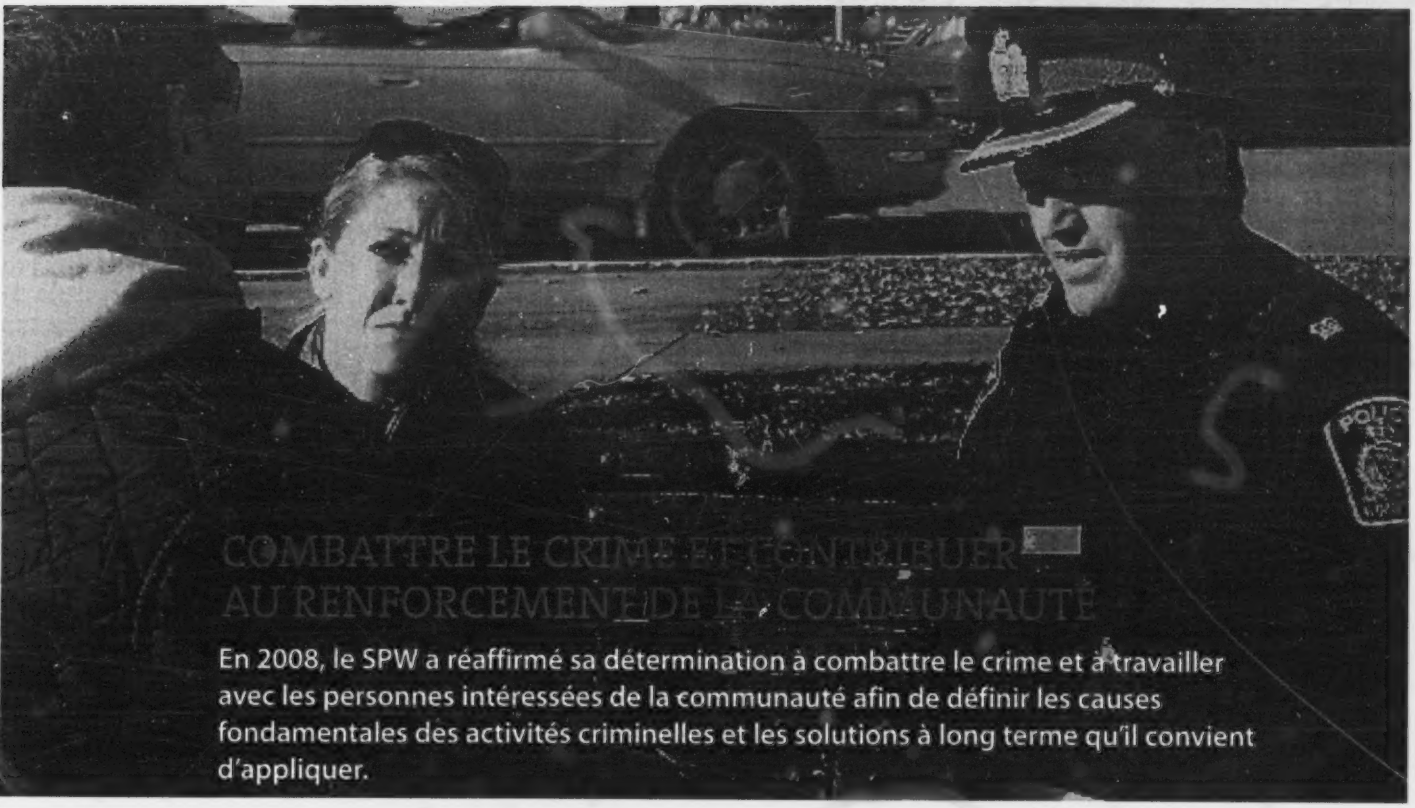

COMBATTRE LE CRIME ET CONTRIBUER AU RENFORCEMENT DE LA COMMUNAUTÉ

En 2008, le SPW a réaffirmé sa détermination à combattre le crime et à travailler avec les personnes intéressées de la communauté afin de définir les causes fondamentales des activités criminelles et les solutions à long terme qu'il convient d'appliquer.

L'un des exemples qui illustrent le mieux le fonctionnement de cette philosophie est le projet de réaménagement du parc Central qui a été lancé par les membres de l'Unité de soutien communautaire (USC) de la Division 11. Situé en bordure du secteur central des affaires de Winnipeg, cet espace vert qui constituait autrefois un des joyaux de la ville attirait toute sorte de crimes.

Les agents et les agentes avaient beau procéder régulièrement à des arrestations, les activités criminelles y revenaient toujours. Un fort pourcentage des logements entourant le parc est désormais occupé par de nouveaux arrivants, et beaucoup de ces familles n'étaient pas seulement victimes de ces crimes, mais leurs enfants étaient aussi recrutés activement dans des gangs locaux.

Cherchant des solutions à long terme aux problèmes des jeunes à risque, du trafic de drogue et de la violence dans le quartier du parc Central, les membres de l'USC ont créé des liens avec la Immigrant and Refugee Community Organization of Manitoba, le Bureau de logement du Manitoba, la Central Neighbourhoods Development Corporation, Justice Manitoba (Section des enquêtes de la Direction de la sécurité publique), la Corporation de développement du nord de l'avenue Portage, l'Agence des services frontaliers du Canada et le Programme de surveillance de la ZAC du centre-ville.

Cette collaboration a permis à l'Unité de mener une campagne d'éducation et d'application de la loi qui a été bien reçue.

Avec l'appui de l'Unité des relations communautaires, les membres de l'USC de la Division 11 ont organisé des ateliers éducatifs pour les résidents et les résidentes du quartier. Les ateliers portaient sur la prévention du crime et renseignaient les parents sur la façon de tenir leurs enfants éloignés de la vie de gang.

Les membres de l'USC ont également assuré le soutien des membres de diverses sections du Service, dont les secteurs 1, 3, et 6 et le secteur est, l'Unité des crimes de rue, l'Unité du crime organisé et l'Équipe d'appui tactique, pour former une équipe d'enquête censée travailler sur un projet de lutte antidrogue d'un mois dans le voisinage.

Au terme du projet, sept mandats de perquisition ont été exécutés et quinze personnes ont été arrêtées. En tout, 87 accusations ont été portées. On a également saisi une variété de stupéfiants et d'armes à feu.

Le SPW a pour mission de veiller à ce que les besoins de cette communauté obtiennent une attention constante de notre part, et nous nous efforcerons de créer des liens nouveaux et de renforcer les partenariats déjà en place avec les entreprises et les résidents et résidentes du quartier.

L'UNITÉ DES CRIMES DE RUE RENFORCE LE TRAVAIL DE POLICE PRÉVENTIF

L'Unité des crimes de rue du SPW a continué d'avoir un effet positif sur Winnipeg en 2008. Mise en place en tant qu'unité à temps plein en 2006, elle offre un soutien inestimable à la patrouille en uniforme et aux sections d'enquête qui travaillent sur des projets traitant de problèmes particuliers.

En 2008, l'Unité a travaillé sur 277 enquêtes criminelles ayant débouché sur 1 143 arrestations. Elle a alors saisi :

- des stupéfiants et de l'argent liquide d'une valeur totale de 2 637 800 $;
- un total de 36 armes à feu;
- 33 véhicules;
- des biens d'une valeur totale de 67 872 $.

Lorsqu'elle n'est pas en train d'aider dans de telles enquêtes, l'Unité continue d'opérer dans les rues de Winnipeg. Elle fait office de présence policière visible dans les endroits où les activités criminelles abondent, organise des patrouilles pédestres actives, procède régulièrement à des contrôles ponctuels et exécute des mandats.

En 2008, l'Unité s'est distinguée en obtenant les résultats qui suivent :

- en janvier, l'Unité des crimes de rue a ouvert une enquête après que la communauté se soit plainte qu'un bien situé dans le pâté de maison 300 de l'avenue Aberdeen servait au trafic de stupéfiants. L'Unité, en partenariat avec des membres de la Division 13 et la direction des communautés plus sécuritaires de Justice Manitoba, a exécuté un mandat de perquisition sur le bien et a saisi seize grammes de crack d'une valeur marchande de 600 $ ainsi que de l'argent liquide. En tout, cinq personnes ont été arrêtées et inculpées;
- le 2 janvier, des membres de l'Unité ont repéré et arrêté un suspect très recherché pour sa participation à une affaire très médiatisée datant du 21 octobre 2007, lorsque des coups de feu avaient été échangés dans une boîte de nuit fréquentée du centre-ville et que des individus innocents avaient été blessés;
- le 6 mai, l'Unité des crimes de rue, avec l'aide de membres de la GRC de Selkirk ainsi que du Groupe tactique d'intervention de la GRC, a exécuté un mandat de perquisition dans un domicile de la M.R. de St. Clements. L'Unité a exécuté deux autres mandats dans la M.R. de Springfield, avec l'aide d'agents et d'agentes en uniforme des Divisions 14 et 16, des détectives de la Division 11, de l'Unité canine, de l'Équipe d'appui tactique, de l'Équipe nationale de soutien à l'application de la Loi sur les armes (ENSALA) et de la GRC d'Oakbank. L'un des mandats a permis la saisie de seize armes prohibées dont des coups-de-poing américains, des étoiles métalliques et des couteaux de jet, ainsi que l'arrestation d'un individu de 35 ans. Le deuxième mandat a révélé l'existence d'une culture de marijuana et permis la saisie de 110 plants d'une valeur marchande estimée à 132 000 $, des équipements de culture, des armes et trois motoneiges volées;
- le 21 mai, avec l'assistance de l'Unité du crime organisé, un laboratoire clandestin a été découvert dans un immeuble d'appartements situé dans le pâté de maison 200 de la rue Evanson. Le laboratoire en question, qui

COMBATTRE LE CRIME ET CONTRIBUER AU RENFORCEMENT DE LA COMMUNAUTÉ

En 2008, le SPW a réaffirmé sa détermination à combattre le crime et à travailler avec les personnes intéressées de la communauté afin de définir les causes fondamentales des activités criminelles et les solutions à long terme qu'il convient d'appliquer.

L'un des exemples qui illustrent le mieux le fonctionnement de cette philosophie est le projet de réaménagement du parc Central qui a été lancé par les membres de l'Unité de soutien communautaire (USC) de la Division 11. Situé en bordure du secteur central des affaires de Winnipeg, cet espace vert qui constituait autrefois un des joyaux de la ville attirait toute sorte de crimes.

Les agents et les agentes avaient beau procéder régulièrement à des arrestations, les activités criminelles y revenaient toujours. Un fort pourcentage des logements entourant le parc est désormais occupé par de nouveaux arrivants, et beaucoup de ces familles n'étaient pas seulement victimes de ces crimes, mais leurs enfants étaient aussi recrutés activement dans des gangs locaux.

Cherchant des solutions à long terme aux problèmes des jeunes à risque, du trafic de drogue et de la violence dans le quartier du parc Central, les membres de l'USC ont créé des liens avec la Immigrant and Refugee Community Organization of Manitoba, le Bureau de logement du Manitoba, la Central Neighbourhoods Development Corporation, Justice Manitoba (Section des enquêtes de la Direction de la sécurité publique), la Corporation de développement du nord de l'avenue Portage, l'Agence des services frontaliers du Canada et le Programme de surveillance de la ZAC du centre-ville.

Cette collaboration a permis à l'Unité de mener une campagne d'éducation et d'application de la loi qui a été bien reçue.

Avec l'appui de l'Unité des relations communautaires, les membres de l'USC de la Division 11 ont organisé des ateliers éducatifs pour les résidents et les résidentes du quartier. Les ateliers portaient sur la prévention du crime et renseignaient les parents sur la façon de tenir leurs enfants éloignés de la vie de gang.

Les membres de l'USC ont également assuré le soutien des membres de diverses sections du Service, dont les secteurs 1, 3, et 6 et le secteur est, l'Unité des crimes de rue, l'Unité du crime organisé et l'Équipe d'appui tactique, pour former une équipe d'enquête censée travailler sur un projet de lutte antidrogue d'un mois dans le voisinage.

Au terme du projet, sept mandats de perquisition ont été exécutés et quinze personnes ont été arrêtées. En tout, 87 accusations ont été portées. On a également saisi une variété de stupéfiants et d'armes à feu.

Le SPW a pour mission de veiller à ce que les besoins de cette communauté obtiennent une attention constante de notre part, et nous nous efforcerons de créer des liens nouveaux et de renforcer les partenariats déjà en place avec les entreprises et les résidents et résidentes du quartier.

L'UNITÉ DES CRIMES DE RUE RENFORCE LE TRAVAIL DE POLICE PRÉVENTIF

L'Unité des crimes de rue du SPW a continué d'avoir un effet positif sur Winnipeg en 2008. Mise en place en tant qu'unité à temps plein en 2006, elle offre un soutien inestimable à la patrouille en uniforme et aux sections d'enquête qui travaillent sur des projets traitant de problèmes particuliers.

En 2008, l'Unité a travaillé sur 277 enquêtes criminelles ayant débouché sur 1 143 arrestations. Elle a alors saisi :

- des stupéfiants et de l'argent liquide d'une valeur totale de 2 637 800 $;
- un total de 36 armes à feu;
- 33 véhicules;
- des biens d'une valeur totale de 67 872 $.

Lorsqu'elle n'est pas en train d'aider dans de telles enquêtes, l'Unité continue d'opérer dans les rues de Winnipeg. Elle fait office de présence policière visible dans les endroits où les activités criminelles abondent, organise des patrouilles pédestres actives, procède régulièrement à des contrôles ponctuels et exécute des mandats.

En 2008, l'Unité s'est distinguée en obtenant les résultats qui suivent :

- en janvier, l'Unité des crimes de rue a ouvert une enquête après que la communauté se soit plainte qu'un bien situé dans le pâté de maison 300 de l'avenue Aberdeen servait au trafic de stupéfiants. L'Unité, en partenariat avec des membres de la Division 13 et la direction des communautés plus sécuritaires de Justice Manitoba, a exécuté un mandat de perquisition sur le bien et a saisi seize grammes de crack d'une valeur marchande de 600 $ ainsi que de l'argent liquide. En tout, cinq personnes ont été arrêtées et inculpées;
- le 2 janvier, des membres de l'Unité ont repéré et arrêté un suspect très recherché pour sa participation à une affaire très médiatisée datant du 21 octobre 2007, lorsque des coups de feu avaient été échangés dans une boîte de nuit fréquentée du centre-ville et que des individus innocents avaient été blessés;
- le 6 mai, l'Unité des crimes de rue, avec l'aide de membres de la GRC de Selkirk ainsi que du Groupe tactique d'intervention de la GRC, a exécuté un mandat de perquisition dans un domicile de la M.R. de St. Clements. L'Unité a exécuté deux autres mandats dans la M.R. de Springfield, avec l'aide d'agents et d'agentes en uniforme des Divisions 14 et 16, des détectives de la Division 11, de l'Unité canine, de l'Équipe d'appui tactique, de l'Équipe nationale de soutien à l'application de la Loi sur les armes (ENSALA) et de la GRC d'Oakbank. L'un des mandats a permis la saisie de seize armes prohibées dont des coups-de-poing américains, des étoiles métalliques et des couteaux de jet, ainsi que l'arrestation d'un individu de 35 ans. Le deuxième mandat a révélé l'existence d'une culture de marijuana et permis la saisie de 110 plants d'une valeur marchande estimée à 132 000 $, des équipements de culture, des armes et trois motoneiges volées;
- le 21 mai, avec l'assistance de l'Unité du crime organisé, un laboratoire clandestin a été découvert dans un immeuble d'appartements situé dans le pâté de maison 200 de la rue Evanson. Le laboratoire en question, qui

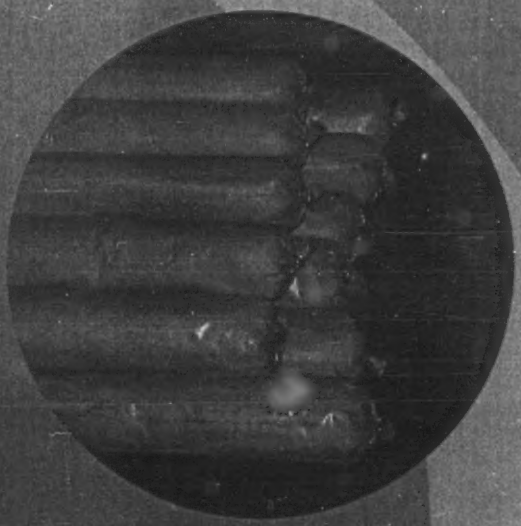

contenait plusieurs produits chimiques différents, des filtres, de la verrerie et du matériel d'emballage, a été démoli;

- le 3 juillet, l'Unité, avec l'aide de membres de l'Équipe d'appui tactique et de l'ENSALA, a exécuté un mandat de perquisition dans un domicile situé dans le pâté de maison 700 de l'avenue Atlantic. On a saisi les armes à feu et les explosifs énumérés ci-après :
  - un fusil d'assaut AK47 et deux chargeurs haute capacité;
  - un fusil d'assaut AR15/M16 et un chargeur haute capacité pour pistolet M16;
  - deux pistolets-mitrailleurs Sten et des chargeurs haute capacité;
  - diverses munitions;
  - plus de 35 bâtons d'explosifs malléables.

L'efficacité de l'Unité va de pair avec le fait que la communauté nous accepte et nous soutient de mieux en mieux. En 2008, l'Unité a reçu 199 conseils en ligne et par téléphone de la communauté.

LE PROJET H23 MET FIN À UNE GROSSE OPÉRATION D'ÉCRÉMAGE DE CARTE

L'Unité des crimes commerciaux du SPW et l'Unité des crimes commerciaux de la Division D de la GRC ont travaillé ensemble sur le Projet H23 qui visait des activités frauduleuses impliquant des cartes de crédit, des vols de véhicules automobiles et un trafic d'armes à feu et de munitions.

La collaboration avait pour but principal d'enquêter sur l'écrémage des données de cartes de paiement à Winnipeg et à Calgary ainsi que sur la contrefaçon de cartes de crédit et sur l'achat d'articles fait avec ces même cartes dans les commerces de détail.

Plus l'enquête progressait, plus on découvrait de preuves d'autres crimes dont l'implication d'un gang de rue connu. L'enquête a abouti à plus de 300 accusations criminelles comprenant de fraude, de vol, d'incendie criminel, de possession illégale d'armes à feu et de trafic, de vols qualifié avec arme à feu, et de complot en vue de commettre un meurtre.

Le vol des données contenues dans les bandes magnétiques et la contrefaçon des cartes de crédit au Canada sont des crimes qui coûtent des centaines de millions de dollars chaque année. Dans cette enquête, on estime à plus de 750 000 $ le montant d'argent perdu à cause des cartes de crédit. On pense que les renseignements électroniques qui ont été saisis par nos agents et nos agentes auraient pu coûter des dizaines de millions de dollars au secteur financier.

En tout, 19 personnes de Winnipeg et deux de Calgary ont été arrêtées dans le cadre de cette enquête.

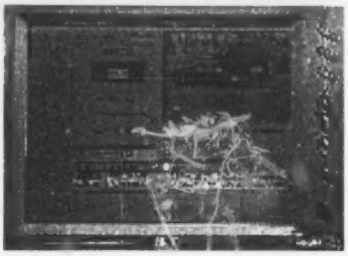

LA SÉVVW FAIT LA DIFFÉRENCE DANS LA LUTTE CONTRE LES VOLS DE VÉHICULES

Le SPW collabore toujours avec la Société d'assurance publique du Manitoba (SAPM) et Justice Manitoba (Services correctionnels pour les jeunes et poursuites) à la Stratégie d'élimination des vols de véhicules à Winnipeg (SÉVVW). Mis en place en 2005, ce programme a fait d'importants progrès dans la lutte contre les vols de véhicules à Winnipeg.

En 2008, le nombre de vols de véhicules et de tentatives de vol a réduit de 44 % grâce aux efforts du SPW et de ses partenaires. Le nombre de vols de véhicules a considérablement baissé au cours des deux dernières années. En 2008, 3 429 véhicules ont été volés à Winnipeg, au lieu de 8 999 en 2006. Au total, il y a 5 570 véhicules volés de moins dans les rues de Winnipeg, ce qui renforce la sécurité publique.

En moyenne, moins de dix véhicules par jour ont été volés en 2008, contre 17 en 2007 et 24 en 2006.

La lutte contre les vols de véhicules est menée par l'ensemble du Service et occupe les membres de l'Unité des véhicules volés (UVV), la Division des patrouilleurs en uniforme, les Unités de la Division de soutien communautaire, l'Unité des crimes de rue et d'autres. Un accord passé avec la SAPM permet la rémunération de six membres de l'UVV, et en juin 2007, l'Unité a pu embaucher cinq personnes de plus grâce au financement de la province du Manitoba. Cela lui permet d'opérer sept jours sur sept. En 2008, la première année de fonctionnement quotidien, les quatorze membres de l'Unité des véhicules volés ont procédé à 424 arrestations, un chiffre record. L'UVV surveille les voleurs à haut risque déjà connus qui présentent un danger accru pour la sécurité publique. Elle parvient notamment à détecter les vols de véhicules récents et à retrouver les contrevenants qui font l'objet d'un mandat d'arrestation, d'un couvre-feu ou d'une enquête.

L'UVV se sert aussi de la reconnaissance automatique des plaques d'immatriculation (RAPI) afin de repérer les véhicules volés. La RAPI consiste en plusieurs caméras et en un système d'ordinateurs de bord installé dans une voiture de police anonyme. On peut ainsi contrôler jusqu'à 1 000 plaques d'immatriculation par heure. Le système a été financé par la ville de Winnipeg en 2007.

Au sein du projet SÉVVW, on a divisé les jeunes en quatre catégories à risque allant du niveau 1 (jeunes à risque) au niveau 4 (contrevenants à risque élevé). En tout temps, le programme compte une centaine de contrevenants de niveau 4. Le SPW représente la partie application de la Stratégie tandis que l'UVV travaille en étroite collaboration avec la Direction des services de probation et avec deux avocats de la Couronne. Les contrevenants sont surveillés de près et sont arrêtés et appréhendés s'ils commettent de nouveaux vols de véhicules ou s'ils violent les conditions de mise en liberté qui leur ont été imposées. Souvent, le nombre de vols de véhicules baisse considérablement après qu'un ou plusieurs contrevenants de niveau 4 aient été arrêtés.

La SÉVVW a une approche intégrée axée sur la prévention, l'intervention et la mise en application. On a constaté un niveau de coopération et de communication élevé entre les partenaires, sur les plans provincial et national. En octobre 2008, les efforts que notre ville a fournis ont été reconnus sur le plan national lorsque le Conference Board du Canada basé à Ottawa a remis une étude portant sur la baisse importante du nombre de vols de véhicules à Winnipeg. La Stratégie a donc servi de modèle dans le domaine de la réduction du crime au Canada.

Les vols de véhicules sont un problème de sécurité publique, et le fait qu'il y a moins de véhicules volés dans les rues de Winnipeg réduit les risques d'accidents et de blessures. Le SPW s'est engagé à continuer de lutter afin de protéger la sécurité et les biens des citoyens et des citoyennes de Winnipeg.

contenait plusieurs produits chimiques différents, des filtres, de la verrerie et du matériel d'emballage, a été démoli;

- le 3 juillet, l'Unité, avec l'aide de membres de l'Équipe d'appui tactique et de l'ENSALA, a exécuté un mandat de perquisition dans un domicile situé dans le pâté de maison 700 de l'avenue Atlantic. On a saisi les armes à feu et les explosifs énumérés ci-après :
  - un fusil d'assaut AK47 et deux chargeurs haute capacité;
  - un fusil d'assaut AR15/M16 et un chargeur haute capacité pour pistolet M16;
  - deux pistolets-mitrailleurs Sten et des chargeurs haute capacité;
  - diverses munitions;
  - plus de 35 bâtons d'explosifs malléables.

L'efficacité de l'Unité va de pair avec le fait que la communauté nous accepte et nous soutient de mieux en mieux. En 2008, l'Unité a reçu 199 conseils en ligne et par téléphone de la communauté.

LE PROJET H23 MET FIN À UNE GROSSE OPÉRATION D'ÉCRÉMAGE DE CARTE

L'Unité des crimes commerciaux du SPW et l'Unité des crimes commerciaux de la Division D de la GRC ont travaillé ensemble sur le Projet H23 qui visait des activités frauduleuses impliquant des cartes de crédit, des vols de véhicules automobiles et un trafic d'armes à feu et de munitions.

La collaboration avait pour but principal d'enquêter sur l'écrémage des données de cartes de paiement à Winnipeg et à Calgary ainsi que sur la contrefaçon de cartes de crédit et sur l'achat d'articles fait avec ces même cartes dans les commerces de détail.

Plus l'enquête progressait, plus on découvrait de preuves d'autres crimes dont l'implication d'un gang de rue connu. L'enquête a abouti à plus de 300 accusations criminelles comprenant de fraude, de vol, d'incendie criminel, de possession illégale d'armes à feu et de trafic, de vols qualifié avec arme à feu, et de complot en vue de commettre un meurtre.

Le vol des données contenues dans les bandes magnétiques et la contrefaçon des cartes de crédit au Canada sont des crimes qui coûtent des centaines de millions de dollars chaque année. Dans cette enquête, on estime à plus de 750 000 $ le montant d'argent perdu à cause des cartes de crédit. On pense que les renseignements électroniques qui ont été saisis par nos agents et nos agentes auraient pu coûter des dizaines de millions de dollars au secteur financier.

En tout, 19 personnes de Winnipeg et deux de Calgary ont été arrêtées dans le cadre de cette enquête.

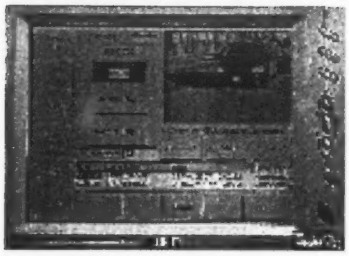

LA SÉVVW FAIT LA DIFFÉRENCE DANS LA LUTTE CONTRE LES VOLS DE VÉHICULES

Le SPW collabore toujours avec la Société d'assurance publique du Manitoba (SAPM) et Justice Manitoba (Services correctionnels pour les jeunes et poursuites) à la Stratégie d'élimination des vols de véhicules à Winnipeg (SÉVVW). Mis en place en 2005, ce programme a fait d'importants progrès dans la lutte contre les vols de véhicules à Winnipeg.

En 2008, le nombre de vols de véhicules et de tentatives de vol a réduit de 44 % grâce aux efforts du SPW et de ses partenaires. Le nombre de vols de véhicules a considérablement baissé au cours des deux dernières années. En 2008, 3 429 véhicules ont été volés à Winnipeg, au lieu de 8 999 en 2006. Au total, il y a 5 570 véhicules volés de moins dans les rues de Winnipeg, ce qui renforce la sécurité publique.

En moyenne, moins de dix véhicules par jour ont été volés en 2008, contre 17 en 2007 et 24 en 2006.

La lutte contre les vols de véhicules est menée par l'ensemble du Service et occupe les membres de l'Unité des véhicules volés (UVV), la Division des patrouilleurs en uniforme, les Unités de la Division de soutien communautaire, l'Unité des crimes de rue et d'autres. Un accord passé avec la SAPM permet la rémunération de six membres de l'UVV, et en juin 2007, l'Unité a pu embaucher cinq personnes de plus grâce au financement de la province du Manitoba. Cela lui permet d'opérer sept jours sur sept. En 2008, la première année de fonctionnement quotidien, les quatorze membres de l'Unité des véhicules volés ont procédé à 424 arrestations, un chiffre record. L'UVV surveille les voleurs à haut risque déjà connus qui présentent un danger accru pour la sécurité publique. Elle parvient notamment à détecter les vols de véhicules récents et à retrouver les contrevenants qui font l'objet d'un mandat d'arrestation, d'un couvre-feu ou d'une enquête.

L'UVV se sert aussi de la reconnaissance automatique des plaques d'immatriculation (RAPI) afin de repérer les véhicules volés. La RAPI consiste en plusieurs caméras et en un système d'ordinateurs de bord installé dans une voiture de police anonyme. On peut ainsi contrôler jusqu'à 1 000 plaques d'immatriculation par heure. Le système a été financé par la ville de Winnipeg en 2007.

Au sein du projet SÉVVW, on a divisé les jeunes en quatre catégories à risque allant du niveau 1 (jeunes à risque) au niveau 4 (contrevenants à risque élevé). En tout temps, le programme compte une centaine de contrevenants de niveau 4. Le SPW représente la partie application de la Stratégie tandis que l'UVV travaille en étroite collaboration avec la Direction des services de probation et avec deux avocats de la Couronne. Les contrevenants sont surveillés de près et sont arrêtés et appréhendés s'ils commettent de nouveaux vols de véhicules ou s'ils violent les conditions de mise en liberté qui leur ont été imposées. Souvent, le nombre de vols de véhicules baisse considérablement après qu'un ou plusieurs contrevenants de niveau 4 aient été arrêtés.

La SÉVVW a une approche intégrée axée sur la prévention, l'intervention et la mise en application. On a constaté un niveau de coopération et de communication élevé entre les partenaires, sur les plans provincial et national. En octobre 2008, les efforts que notre ville a fournis ont été reconnus sur le plan national lorsque le Conference Board du Canada basé à Ottawa a remis une étude portant sur la baisse importante du nombre de vols de véhicules à Winnipeg. La Stratégie a donc servi de modèle dans le domaine de la réduction du crime au Canada.

Les vols de véhicules sont un problème de sécurité publique, et le fait qu'il y a moins de véhicules volés dans les rues de Winnipeg réduit les risques d'accidents et de blessures. Le SPW s'est engagé à continuer de lutter afin de protéger la sécurité et les biens des citoyens et des citoyennes de Winnipeg.

MISE EN APPLICATION DE LA LOI SUR LA CONDUITE AVEC FACULTÉS AFFAIBLIES

Le 2 juillet, la loi C-2 a été édictée. Celle-ci permet aux policiers et aux policières d'obliger les conducteurs et les conductrices dont les facultés semblent affaiblies par la drogue à prendre part à une série de tests visant à déterminer si leur aptitude à conduire est effectivement diminuée par la drogue.

Les membres du Service de police de Winnipeg ont été reconnus sur le plan national comme étant les meilleurs dans ce domaine. Depuis 1999, le SPW a formé certains de ses agents et de ses agentes aux tests de sobriété réglementaires et les a certifiés en tant qu'experts en reconnaissance de drogues.

Le Service a actuellement à son actif 57 agents et agentes qualifiés pour faire passer les tests de sobriété réglementaires ainsi que 13 experts et expertes en reconnaissance de drogues. Le SPW a l'intention de former davantage d'agents et d'agentes afin de devenir une force de dissuasion plus efficace dans ce qui a trait à la conduite avec facultés affaiblies par la drogue.

Le 14 juillet, le Service de police de Winnipeg a arrêté un conducteur ayant des facultés affaiblies par la drogue pour la première fois en vertu de la nouvelle loi.

En décembre, le Service de police de Winnipeg a connu sa saison la plus réussie de toutes en terme de vérifications ponctuelles, en ayant arrêté 76 automobilistes qui conduisaient avec des facultés affaiblies, soit un nombre record depuis 2004.

Le Service a fait bon usage des ressources disponibles en utilisant une approche de « saturation de zone » pour identifier les conducteurs et les conductrices dont les facultés sont affaiblies. La police ciblait en particulier les zones connues pour être fréquentées par des individus ayant des facultés affaiblies et y plaçait des agents et des agentes afin d'identifier et d'arrêter les contrevenants. De cette manière, le Service de police de Winnipeg est plus efficace et aide à renforcer la sécurité dans les rues de Winnipeg.

L'UNITÉ D'INTERVENTION RAPIDE EN CAS D'INCENDIES CRIMINELS EFFECTUE UN GRAND NOMBRE D'ARRESTATIONS POUR LA SIXIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE TANDIS QUE LE NOMBRE D'INCIDENTS EST À LA BAISSE

L'Unité d'intervention rapide en cas d'incendies criminels, qui comprend des membres du SPW, du Service d'incendie et de soins médicaux d'urgence de Winnipeg et du Bureau du commissaire aux incendies de la province du Manitoba, a procédé à 172 arrestations, ce qui, en six ans, ne s'est jamais vu.

Voici le détail de ces arrestations :

- 59 contrevenants de 4 à 11 ans;
- 74 contrevenants de 12 à 17 ans;
- 39 contrevenants âgés de 18 ans ou plus.

Entre autres, trois jeunes âgés de 10 à 14 ans ont été arrêtés suite à deux incidents qui ont coûté plus de 300 000 $ de dommages à des immeubles d'habitation et à des maisons en construction. Les contrevenants ont déclaré qu'ils s'apprêtaient à démarrer plusieurs autres incendies qui auraient pu coûter des milliers de dollars supplémentaires de dommages.

Depuis sa création en 1999, l'Unité a arrêté un total de 1 419 personnes.

La mission de l'Unité consiste non seulement à faire respecter la loi, mais aussi à mener une campagne de formation et de sensibilisation énergique.

Son travail se retrouve notamment dans la réduction, année après année, du nombre de feux allumés intentionnellement dans les bennes, les poubelles, les résidences, les appartements, les hôtels et les véhicules.

Le nombre de feux allumés de manière intentionnelle a subi une baisse régulière depuis 2001.

Notons aussi que le nombre de feux de benne et de poubelle a décru pour la deuxième année consécutive. L'Unité doit son succès à son étroite collaboration avec le Service des eaux et des déchets de la ville de Winnipeg qui a veillé à assurer un ramassage rapide et efficace des déchets dans les quartiers où les feux de poubelle sont courants.

L'Unité poursuit son travail auprès des compagnies d'assurance dans les enquêtes sur les délits de fraude, et continue de collaborer avec les membres du programme « Youth Fire Stop » (programme qui a été créé par le Bureau du commissaire aux incendies pour le Service d'incendie et de soins médicaux d'urgence de Winnipeg, et qui s'adresse aux jeunes ayant été impliqués dans des activités reliées au feu).

MISE EN APPLICATION DE LA LOI SUR LA CONDUITE AVEC FACULTÉS AFFAIBLIES

Le 2 juillet, la loi C-2 a été édictée. Celle-ci permet aux policiers et aux policières d'obliger les conducteurs et les conductrices dont les facultés semblent affaiblies par la drogue à prendre part à une série de tests visant à déterminer si leur aptitude à conduire est effectivement diminuée par la drogue.

Les membres du Service de police de Winnipeg ont été reconnus sur le plan national comme étant les meilleurs dans ce domaine. Depuis 1999, le SPW a formé certains de ses agents et de ses agentes aux tests de sobriété réglementaires et les a certifiés en tant qu'experts en reconnaissance de drogues.

Le Service a actuellement à son actif 57 agents et agentes qualifiés pour faire passer les tests de sobriété réglementaires ainsi que 13 experts et expertes en reconnaissance de drogues. Le SPW a l'intention de former davantage d'agents et d'agentes afin de devenir une force de dissuasion plus efficace dans ce qui a trait à la conduite avec facultés affaiblies par la drogue.

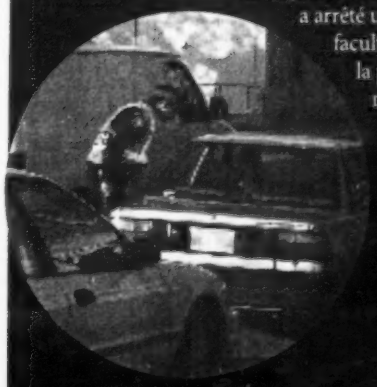

Le 14 juillet, le Service de police de Winnipeg a arrêté un conducteur ayant des facultés affaiblies par la drogue pour la première fois en vertu de la nouvelle loi.

En décembre, le Service de police de Winnipeg a connu sa saison la plus réussie de toutes en terme de vérifications ponctuelles, en ayant arrêté 76 automobilistes qui conduisaient avec des facultés affaiblies, soit un nombre record depuis 2004.

Le Service a fait bon usage des ressources disponibles en utilisant une approche de « saturation de zone » pour identifier les conducteurs et les conductrices dont les facultés sont affaiblies. La police ciblait en particulier les zones connues pour être fréquentées par des individus ayant des facultés affaiblies et y plaçait des agents et des agentes afin d'identifier et d'arrêter les contrevenants. De cette manière, le Service de police de Winnipeg est plus efficace et aide à renforcer la sécurité dans les rues de Winnipeg.

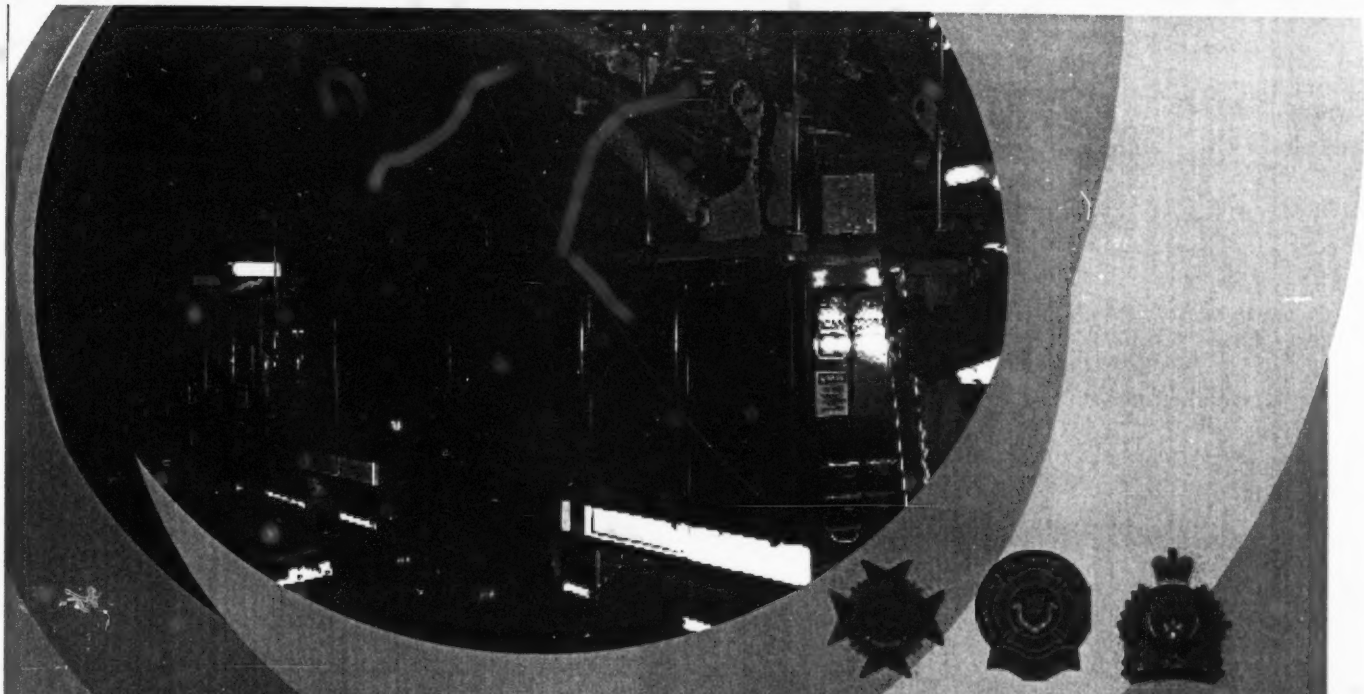

L'UNITÉ D'INTERVENTION RAPIDE EN CAS D'INCENDIES CRIMINELS EFFECTUE UN GRAND NOMBRE D'ARRESTATIONS POUR LA SIXIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE TANDIS QUE LE NOMBRE D'INCIDENTS EST À LA BAISSE

L'Unité d'intervention rapide en cas d'incendies criminels, qui comprend des membres du SPW, du Service d'incendie et de soins médicaux d'urgence de Winnipeg et du Bureau du commissaire aux incendies de la province du Manitoba, a procédé à 172 arrestations, ce qui, en six ans, ne s'est jamais vu.

Voici le détail de ces arrestations :

- 59 contrevenants de 4 à 11 ans;
- 74 contrevenants de 12 à 17 ans;
- 39 contrevenants âgés de 18 ans ou plus.

Entre autres, trois jeunes âgés de 10 à 14 ans ont été arrêtés suite à deux incidents qui ont coûté plus de 300 000 $ de dommages à des immeubles d'habitation et à des maisons en construction. Les contrevenants ont déclaré qu'ils s'apprêtaient à démarrer plusieurs autres incendies qui auraient pu coûter des milliers de dollars supplémentaires de dommages.

Depuis sa création en 1999, l'Unité a arrêté un total de 1 419 personnes.

La mission de l'Unité consiste non seulement à faire respecter la loi, mais aussi à mener une campagne de formation et de sensibilisation énergique.

Son travail se retrouve notamment dans la réduction, année après année, du nombre de feux allumés intentionnellement dans les bennes, les poubelles, les résidences, les appartements, les hôtels et les véhicules.

Le nombre de feux allumés de manière intentionnelle a subi une baisse régulière depuis 2001.

Notons aussi que le nombre de feux de benne et de poubelle a décru pour la deuxième année consécutive. L'Unité doit son succès à son étroite collaboration avec le Service des eaux et des déchets de la ville de Winnipeg qui a veillé à assurer un ramassage rapide et efficace des déchets dans les quartiers où les feux de poubelle sont courants.

L'Unité poursuit son travail auprès des compagnies d'assurance dans les enquêtes sur les délits de fraude, et continue de collaborer avec les membres du programme « Youth Fire Stop » (programme qui a été créé par le Bureau du commissaire aux incendies pour le Service d'incendie et de soins médicaux d'urgence de Winnipeg, et qui s'adresse aux jeunes ayant été impliqués dans des activités reliées au feu).

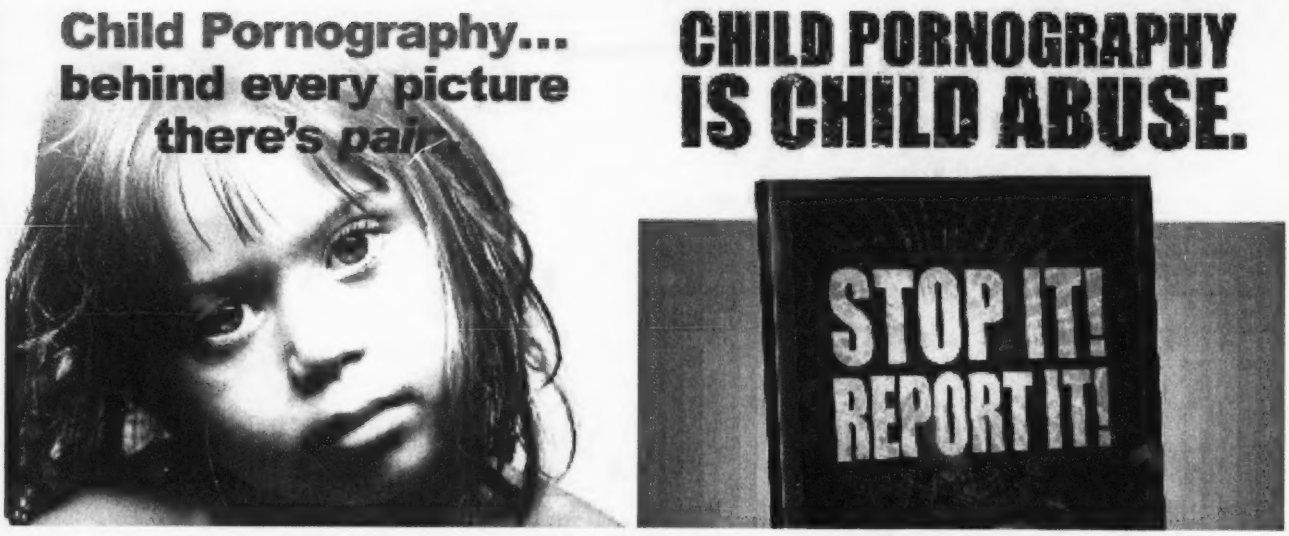

L'UNITÉ DE PROTECTION CONTRE L'EXPLOITATION DES ENFANTS SUR INTERNET S'ÉQUIPE D'UN NOUVEAU LOGICIEL

La pornographie juvénile, ou l'imagerie visant à exploiter des enfants, et les individus qui collectionnent et échangent ces images sont un problème de plus en plus important pour les organismes d'application de la loi du monde entier.

Le SPW s'appuie sur l'Unité de protection contre l'exploitation des enfants sur Internet (PEI) pour mener ces enquêtes difficiles. Depuis sa création en 2001, nos agents et agentes ont saisi plusieurs millions d'images et de vidéos d'enfants subissant des violences sexuelles.

L'un des rôles les plus importants des enquêteurs et des enquêteuses de l'Unité PEI est de visionner toutes les images et tous les films d'exploitation sexuelle d'enfants pour identifier les victimes éventuelles, puis de trier ces images et films afin de les utiliser dans les tribunaux. Au bout du compte, les membres de l'Unité ont passé des centaines d'heures à visionner les documents d'exploitation d'enfants et le nombre de saisies a augmenté depuis 2001.

Les répercussions psychologiques et émotionnelles à long terme liées au visionnage de ces documents de nature violente et sexuelle peuvent avoir des effets négatifs sur la vie personnelle et professionnelle des enquêteurs et des enquêteuses.

Afin de garder et d'attirer les membres de l'Unité, nous avons exploré des techniques de pointe différentes pour aider au triage des images et minimiser les effets néfastes éventuels de ce travail important.

En juillet 2007, l'Unité a testé un nouveau logiciel créé par une société canadienne, BlueBear Law Enforcement Services.

Le logiciel est capable de créer des valeurs de hachage numérique et de comptage d'image qui équivalent à une empreinte pour chaque image d'exploitation d'enfants connue. Ces renseignements sont ensuite téléversés dans une base de données. L'Unité a établi une base de données d'environ 12 millions de valeurs de hachage qui a été utilisée pour comparer toutes les images saisies.

Le logiciel empêche que les images d'exploitation d'enfants ne soient visionnées et triées plus d'une fois, ce qui épargne aux enquêteurs et aux enquêteuses des centaines d'heures de travail et une exposition répétée à leur contenu horrible. Le logiciel a également permis aux membres de l'Unité PEI de faire appliquer la loi de manière plus proactive sur Internet.

Le logiciel a permis l'arrestation d'un homme de 22 ans impliqué dans un trafic d'images d'exploitation d'enfants. Après avoir reçu des renseignements du Centre national de coordination contre l'exploitation des enfants à Ottawa, les agents et les agentes de l'Unité PEI ont exécuté un mandat de perquisition dans un bâtiment à Winnipeg et saisi un ordinateur. Pendant ce temps, on a appris que l'homme en question avait aussi commis des délits sexuels sur des enfants de la région. L'individu a été accusé d'agression sexuelle, de contacts sexuels et de possession, usage, importation et distribution de pornographie juvénile. Deux autres accusations remontant à son adolescence, à savoir agression sexuelle et contacts sexuels, ont été portées contre lui.

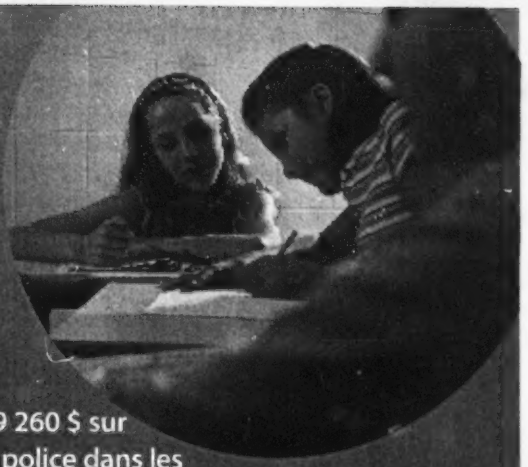

LE PROGRAMME DE VISITES DE LA POLICE DANS LES ÉCOLES DU SECTEUR NORD EST PROLONGÉ JUSQU'EN 2011

La province du Manitoba s'est engagée à consacrer 279 260 $ sur trois ans pour prolonger le Programme de visites de la police dans les écoles du secteur nord du SPW dans la Division scolaire de Winnipeg.

Le projet de prévention du crime communautaire proactif est en place depuis 2002. Les membres du Programme ont travaillé auprès d'élèves de 15 écoles du secteur nord, leur enseignant la prévention du crime et les accidents ainsi que la résolution des conflits. Les agents et les agentes sont basés dans trois écoles secondaires et œuvrent également dans les écoles élémentaires et intermédiaires de la communauté. L'objectif à atteindre pendant les trois prochaines années consiste à améliorer la sécurité des quartiers, à renforcer les partenariats en place et à augmenter le nombre de ressources de prévention du crime stratégiques.

En plus des conseils et des services de counseling et de médiation qu'ils ont dispensés, les agents et les agentes ont organisé des forums communautaires sur la justice, élaboré des programmes de cadets et de cadettes dans les écoles élémentaires et créé une équipe de hockey à l'école secondaire St. John's.

Le Programme de visites de la police dans les écoles du secteur nord a eu des effets très positifs sur les élèves et sur la communauté : par exemple, le taux de suspension dans ces écoles est descendu à 40 % et les incidents reliés aux graffitis, au vagabondage, au vandalisme, à l'intimidation et à d'autres violences ont fortement baissé.

Vu le succès des efforts déployés dans le secteur nord de Winnipeg, le Programme a été aussi appliqué dans les écoles du centre-ville et du centre-sud de Winnipeg en octobre 2007. Un agent travaille actuellement dans les écoles secondaires Gordon Bell, Kelvin et Churchill.

À LA RENCONTRE D'AMARO ET DE TITUS

L'Unité de patrouille à cheval du Service de police de Winnipeg a organisé une compétition le 7 mai dans le but de nommer ses nouveaux chevaux. Le concours était ouvert à tous les élèves des écoles élémentaires résidant à Winnipeg et s'est terminé le 15 juin. Un nombre impressionnant d'élèves ont participé à « Name the Horses » et un total de 705 noms ont été proposés. Sydney Coutu, neuf ans, et Kaiden Garnham, dix ans, ont remporté le concours en proposant, respectivement, AMARO (signifiant « fort ») et TITUS (« géant »).

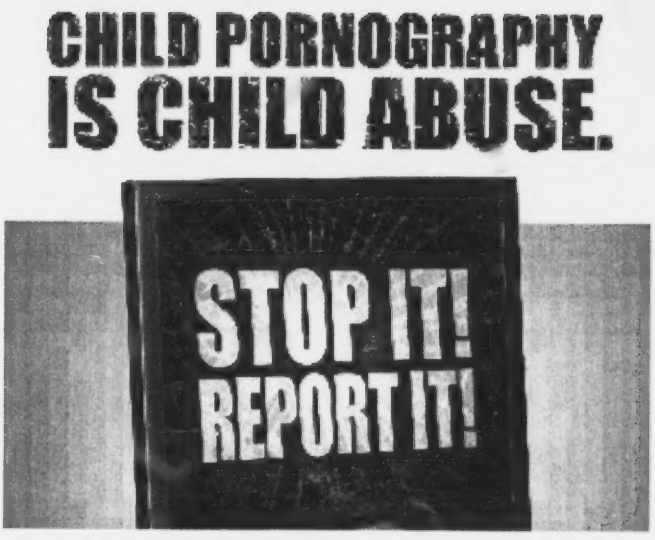

L'UNITÉ DE PROTECTION CONTRE L'EXPLOITATION DES ENFANTS SUR INTERNET S'ÉQUIPE D'UN NOUVEAU LOGICIEL

La pornographie juvénile, ou l'imagerie visant à exploiter des enfants, et les individus qui collectionnent et échangent ces images sont un problème de plus en plus important pour les organismes d'application de la loi du monde entier.

Le SPW s'appuie sur l'Unité de protection contre l'exploitation des enfants sur Internet (PEI) pour mener ces enquêtes difficiles. Depuis sa création en 2001, nos agents et agentes ont saisi plusieurs millions d'images et de vidéos d'enfants subissant des violences sexuelles.

L'un des rôles les plus importants des enquêteurs et des enquêteuses de l'Unité PEI est de visionner toutes les images et tous les films d'exploitation sexuelle d'enfants pour identifier les victimes éventuelles, puis de trier ces images et films afin de les utiliser dans les tribunaux. Au bout du compte, les membres de l'Unité ont passé des centaines d'heures à visionner les documents d'exploitation d'enfants et le nombre de saisies a augmenté depuis 2001.

Les répercussions psychologiques et émotionnelles à long terme liées au visionnage de ces documents de nature violente et sexuelle peuvent avoir des effets négatifs sur la vie personnelle et professionnelle des enquêteurs et des enquêteuses.

Afin de garder et d'attirer les membres de l'Unité, nous avons exploré des techniques de pointe différentes pour aider au triage des images et minimiser les effets néfastes éventuels de ce travail important.

En juillet 2007, l'Unité a testé un nouveau logiciel créé par une société canadienne, BlueBear Law Enforcement Services.

Le logiciel est capable de créer des valeurs de hachage numérique et de comptage d'image qui équivalent à une empreinte pour chaque image d'exploitation d'enfants connue. Ces renseignements sont ensuite téléversés dans une base de données. L'Unité a établi une base de données d'environ 12 millions de valeurs de hachage qui a été utilisée pour comparer toutes les images saisies.

Le logiciel empêche que les images d'exploitation d'enfants ne soient visionnées et triées plus d'une fois, ce qui épargne aux enquêteurs et aux enquêteuses des centaines d'heures de travail et une exposition répétée à leur contenu horrible. Le logiciel a également permis aux membres de l'Unité PEI de faire appliquer la loi de manière plus proactive sur Internet.

Le logiciel a permis l'arrestation d'un homme de 22 ans impliqué dans un trafic d'images d'exploitation d'enfants. Après avoir reçu des renseignements du Centre national de coordination contre l'exploitation des enfants à Ottawa, les agents et les agentes de l'Unité PEI ont exécuté un mandat de perquisition dans un bâtiment à Winnipeg et saisi un ordinateur. Pendant ce temps, on a appris que l'homme en question avait aussi commis des délits sexuels sur des enfants de la région. L'individu a été accusé d'agression sexuelle, de contacts sexuels et de possession, usage, importation et distribution de pornographie juvénile. Deux autres accusations remontant à son adolescence, à savoir agression sexuelle et contacts sexuels, ont été portées contre lui.

LE PROGRAMME DE VISITES DE LA POLICE DANS LES ÉCOLES DU SECTEUR NORD EST PROLONGÉ JUSQU'EN 2011

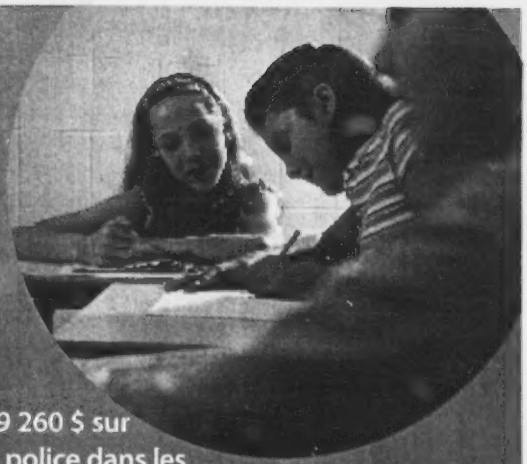

La province du Manitoba s'est engagée à consacrer 279 260 $ sur trois ans pour prolonger le Programme de visites de la police dans les écoles du secteur nord du SPW dans la Division scolaire de Winnipeg.

Le projet de prévention du crime communautaire proactif est en place depuis 2002. Les membres du Programme ont travaillé auprès d'élèves de 15 écoles du secteur nord, leur enseignant la prévention du crime et les accidents ainsi que la résolution des conflits. Les agents et les agentes sont basés dans trois écoles secondaires et œuvrent également dans les écoles élémentaires et intermédiaires de la communauté. L'objectif à atteindre pendant les trois prochaines années consiste à améliorer la sécurité des quartiers, à renforcer les partenariats en place et à augmenter le nombre de ressources de prévention du crime stratégiques.

En plus des conseils et des services de counseling et de médiation qu'ils ont dispensés, les agents et les agentes ont organisé des forums communautaires sur la justice, élaboré des programmes de cadets et de cadettes dans les écoles élémentaires et créé une équipe de hockey à l'école secondaire St. John's.

Le Programme de visites de la police dans les écoles du secteur nord a eu des effets très positifs sur les élèves et sur la communauté : par exemple, le taux de suspension dans les écoles est descendu à 40 % et les incidents reliés aux graffitis, au vagabondage, au vandalisme, à l'intimidation et à d'autres violences ont fortement baissé.

Vu le succès des efforts déployés dans le secteur nord de Winnipeg, le Programme a été aussi appliqué dans les écoles du centre-ville et du centre-sud de Winnipeg en octobre 2007. Un agent travaille actuellement dans les écoles secondaires Gordon Bell, Kelvin et Churchill.

À LA RENCONTRE D'AMARO ET DE TITUS

L'Unité de patrouille à cheval du Service de police de Winnipeg a organisé une compétition le 7 mai dans le but de nommer ses nouveaux chevaux. Le concours était ouvert à tous les élèves des écoles élémentaires résidant à Winnipeg et s'est terminé le 15 juin. Un nombre impressionnant d'élèves ont participé à « Name the Horses » et un total de 705 noms ont été proposés. Sydney Coutu, neuf ans, et Kaiden Garnham, dix ans, ont remporté le concours en proposant, respectivement, AMARO (signifiant « fort ») et TITUS (« géant »).

AMÉLIORATION DE LA PRESTATION DES SERVICES ET DE LA QUALITÉ DES DONNÉES DES APPELS NON URGENTS

En 2007, des membres de l'Unité du système de commande vocale (SCV) étaient chargés des signalements par téléphone et des rapports de vols de véhicules soumis par le public. Ce changement de procédé a continué sur sa lancée en 2008, l'Unité ayant amélioré les délais de service et l'exactitude des données recueillies.

Le signalement par téléphone fait référence aux appels non urgents du public dans le cas où un crime a été commis mais qu'il n'y a aucune preuve à relever ou qu'aucun suspect n'a été identifié, et donc que les enquêteurs ne peuvent pas assurer un suivi immédiat à cette affaire. De tels crimes pourraient se manifester par des graffitis ou par un vol de vélo attaché à un support devant un commerce.

Une intervention rapide permet aux citoyens et aux citoyennes de faire leur déclaration d'assurance ou des réparations pendant que les données de haute qualité recueillies permettent aux enquêteurs d'identifier les tendances criminelles de manière très précise et de mettre en place des projets censés empêcher que ces activités illégales ne se répètent.

Un taux de 97 % des quelques 400 rapports de réponse aux appels hebdomadaires soumis à l'Unité du SCV ont été traités dans les quinze heures suivant l'appel d'origine. Cela constitue une amélioration considérable par rapport aux années précédentes durant lesquelles de tels appels devaient attendre que des agents et des agentes soient disponibles, ce qui, en moyenne, prenait 120 heures.

L'Unité du SCV s'occupe également des rapports de vols de véhicules. Les signalements des citoyens et des citoyennes sont pris en charge tout de suite, et les besoins en matière de sécurité des agents et des agentes sont améliorés par le fait que le véhicule est immédiatement soumis à la banque de données du Centre d'information de la police canadienne.

L'Unité remplit désormais d'autres fonctions consistant à gérer les avis de recouvrement de véhicules volés, à débarrasser les unités de signalement des voitures de cette responsabilité et à accroître la disponibilité des voitures afin de répondre aux demandes d'intervention.

AMÉLIORATION DES COMMUNICATIONS À BORD DES VOITURES

En 2008, de nombreux véhicules de police ont été équipés de nouveaux ordinateurs portatifs et de modems plus rapides. Depuis le 16 janvier 2009, 125 des 180 unités possédant un ordinateur portatif sont équipées du nouveau Toughbook CF-30, et 69 % du parc de véhicules est relié au nouveau modem à haut débit sans fil EVDO.

Les nouveaux ordinateurs portatifs et les modems plus rapides permettent aux applications de bord que nous utilisons de fonctionner quatre fois plus vite qu'avec l'ancienne technologie.

L'achat de nouveaux modems et d'ordinateurs portatifs a également réduit le nombre de problèmes techniques qui empêchaient les véhicules de police d'opérer normalement.

311 Winnipeg à votre service!

LE PROJET 311 SERT DE TREMPLIN À L'AMÉLIORATION DU SERVICE À LA CLIENTÈLE

Deux membres du SPW, Shelley M. Hart et Pat de Jong, ont été à la tête de ce projet de trois ans en raison du savoir-faire qu'ils ont acquis avec le centre des communications d'urgence et la gestion des projets du Service. Plusieurs autres agents et unités ont aussi participé au projet, dont Maureen Musgrove, l'Unité de la production vidéo et la Division du développement organisationnel et du soutien.

Ouvert 24 heures par jour, 365 jours par an, le Centre d'appels 311 propose un point d'accès unique pour les demandes de renseignement du public sur les services municipaux. Le but est de faciliter l'accès des citoyens et des citoyennes aux renseignements sur les services municipaux tout en diminuant le nombre de demandes de renseignements n'ayant aucun rapport avec la police que doivent traiter les lignes téléphoniques d'urgence (911) et de non urgence (986-6222) du Service de police de Winnipeg.

Le public peut communiquer avec le Centre d'appels 311, par téléphone ou télécopieur, au 311, en écrivant à 311@winnipeg.ca, ou par ATS, au 986-1311. Les gens qui appellent depuis l'extérieur de la ville peuvent composer le numéro sans frais 1-877-311-4WPG.

En préparant les renseignements destinés aux préposés et aux préposées du Centre d'appels 311, les membres du SPW on fait une révision complète de toutes les pages de notre site Web (winnipeg.ca/police) afin de garantir leur exactitude. Pendant cette opération, l'apparence du site Web a également été modifiée afin de refléter l'aspect des pages Web qui ont été soumises dans tous les services de la ville.

MISE À JOUR DE CRIMESTAT

Le projet CrimeStat du SPW continue sa progression en tant que ressource précieuse pour les agents et les agentes du Service et pour le public. La première phase de la présentation des rapports de renseignements de CrimeStat destinés au public sur le Web a démarré le 2 février 2007, avec la publication de graphiques statiques sur les cinq types majeurs de crimes (homicides, vols qualifiés, agressions sexuelles, véhicules volés et introductions par effraction). Les graphiques publiés comparent les statistiques hebdomadaires depuis le début de l'année avec celles de l'année dernière, à la même période.

Lancée le 16 mars 2007, la deuxième phase comprenait l'ajout de plans de district indiquant les zones où les crimes étaient perpétrés, permettant ainsi des comparaisons entre les semaines plus explicites.

Tandis que le projet CrimeStat est bien connu pour ses pages Web facile d'accès, sa force réelle tient dans la manière dont nous, en tant qu'organisme, utilisons les données compilées. Selon le modèle de gestion et de responsabilité de CrimeStat, le comité de l'équipe de gestion et les commandants de division se réunissent deux fois par mois pour passer en revue les analyses détaillées des crimes perpétrés et élaborer des stratégies et des projets censés couper court aux tendances criminelles avant qu'elles ne deviennent des problèmes à long terme.

Des réunions de suivi évaluent l'efficacité de ces stratégies tandis que les divisions et les unités adaptent et améliorent les plans, si nécessaire, afin de résoudre des problèmes plus complexes.

Dans les coulisses, l'Unité de l'analyse des crimes a également pris en charge plusieurs demandes d'analyse faites par les unités et les divisions. Ces analyses donnent aux agents et aux agentes les moyens de décider du jour et de l'endroit des projets d'élimination, de relier les crimes entre eux et d'identifier les suspects éventuels dans les cas où des crimes sont commis en série.

Les mises à jour apportées à CrimeStat en 2008 permettent aux membres du SPW de mêler les renseignements figurant dans la banque de données de l'Unité de l'analyse des crimes à la technologie cartographique afin d'évaluer les crimes dans leurs zones respectives. Les agents et les agentes peuvent conduire des recherches basées sur des données vieilles de 12 heures seulement, sur des périodes précises, selon l'heure, la zone et le quartier surveillé par les voitures de patrouille, grâce aux icônes qui sont désormais affichées sur le site Web de CrimeStat. Des liens vers tous les dossiers reliés à chaque incident sont proposés.

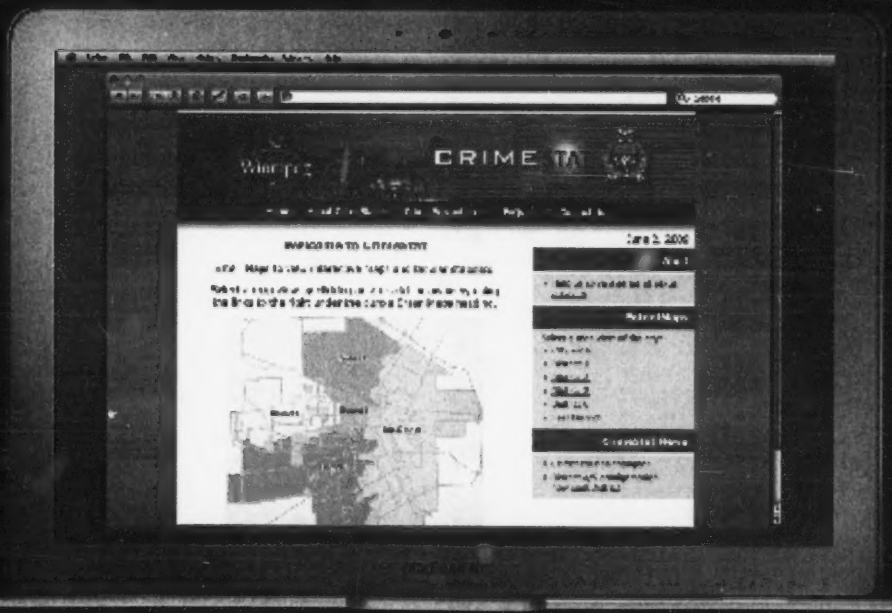

OUVERTURE DU NOUVEAU POSTE DU SECTEUR EST

Le 23 octobre, le maire Sam Katz était présent pour l'ouverture officielle de la première installation policière construite à Winnipeg depuis plus de 40 ans. Le bâtiment à un étage et d'une superficie de 33 000 pieds carrés est situé au 1750 du chemin Dugald.

Assumant les fonctions des anciens Secteurs 4 et 5, le poste peut accueillir jusqu'à 200 membres de la police et du personnel de service ainsi que 40 personnes supplémentaires. Ainsi, il devrait pouvoir répondre aux futurs besoins du Service.

Le poste du Secteur est est équipé d'un dispositif de sécurité poussé qui permettra de protéger les agents et les agentes, ainsi que les prisonniers, d'espaces agréablement décorés dans lesquels on pourra rencontrer les victimes de crimes et les témoins, ainsi que d'une technologie de conservation de l'énergie de pointe comprenant une dépendance importante à la lumière naturelle.

Des installations modernisées, dont un gymnase et une salle privée, ont été incluses dans la conception du poste dans le but d'améliorer la condition physique et le bien-être des travailleurs et des travailleuses de quart.

Grâce au modèle à quatre districts qui a été approuvé par le Conseil en 2003, il n'y aura plus que quatre postes de police municipaux, contre six à l'origine, ce qui permettra un déploiement efficace des ressources.

Le projet a pu voir le jour grâce à un partenariat public-privé entre la ville de Winnipeg et le propriétaire Huntingdon Real Estate Investment Trust.

Sa mise en place et sa gestion ont été assurées par Shelter Canadian Properties.

Number Ten Architectural Group est à l'origine de la conception du bâtiment tandis que la Bird Construction Company a été l'entrepreneur principal du chantier.

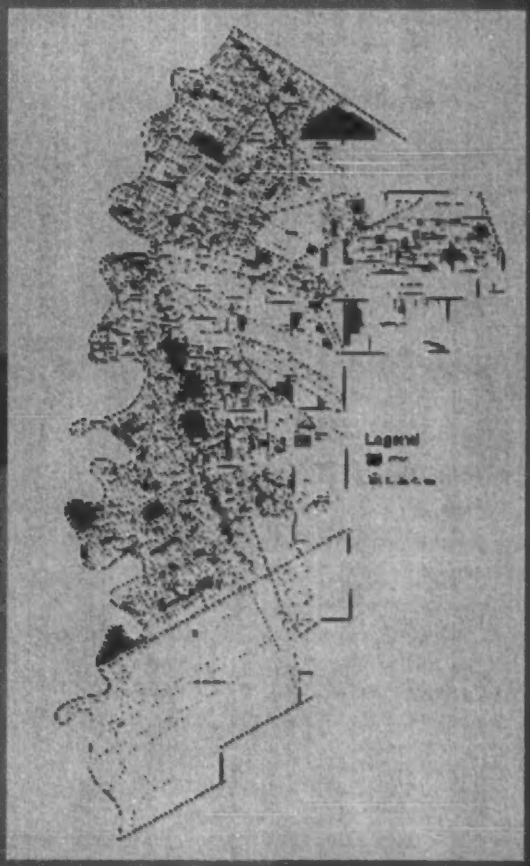

MISE À JOUR DE CRIMESTAT

Le projet CrimeStat du SPW continue sa progression en tant que ressource précieuse pour les agents et les agentes du Service et pour le public. La première phase de la présentation des rapports de renseignements de CrimeStat destinés au public sur le Web a démarré le 2 février 2007, avec la publication de graphiques statiques sur les cinq types majeurs de crimes (homicides, vols qualifiés, agressions sexuelles, véhicules volés et introductions par effraction). Les graphiques publiés comparent les statistiques hebdomadaires depuis le début de l'année avec celles de l'année dernière, à la même période.

Lancée le 16 mars 2007, la deuxième phase comprenait l'ajout de plans de district indiquant les zones où les crimes étaient perpétrés, permettant ainsi des comparaisons entre les semaines plus explicites.

Tandis que le projet CrimeStat est bien connu pour ses pages Web facile d'accès, sa force réelle tient dans la manière dont nous, en tant qu'organisme, utilisons les données compilées. Selon le modèle de gestion et de responsabilité de CrimeStat, le comité de l'équipe de gestion et les commandants de division se réunissent deux fois par mois pour passer en revue les analyses détaillées des crimes perpétrés et élaborer des stratégies et des projets censés couper court aux tendances criminelles avant qu'elles ne deviennent des problèmes à long terme.

Des réunions de suivi évaluent l'efficacité de ces stratégies tandis que les divisions et les unités adaptent et améliorent les plans, si nécessaire, afin de résoudre des problèmes plus complexes.

Dans les coulisses, l'Unité de l'analyse des crimes a également pris en charge plusieurs demandes d'analyse faites par les unités et les divisions. Ces analyses donnent aux agents et aux agentes les moyens de décider du jour et de l'endroit des projets d'élimination, de relier les crimes entre eux et d'identifier les suspects éventuels dans les cas où des crimes sont commis en série.

Les mises à jour apportées à CrimeStat en 2008 permettent aux membres du SPW de mêler les renseignements figurant dans la banque de données de l'Unité de l'analyse des crimes à la technologie cartographique afin d'évaluer les crimes dans leurs zones respectives. Les agents et les agentes peuvent conduire des recherches basées sur des données vieilles de 12 heures seulement, sur des périodes précises, selon l'heure, la zone et le quartier surveillé par les voitures de patrouille, grâce aux icônes qui sont désormais affichées sur le site Web de CrimeStat. Des liens vers tous les dossiers reliés à chaque incident sont proposés.

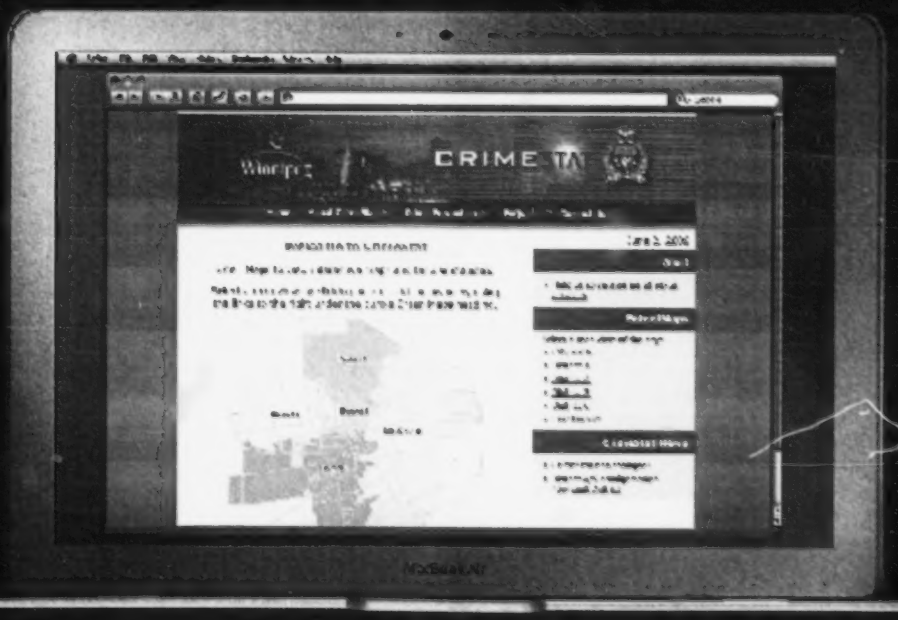

OUVERTURE DU NOUVEAU POSTE DU SECTEUR EST

Le 23 octobre, le maire Sam Katz était présent pour l'ouverture officielle de la première installation policière construite à Winnipeg depuis plus de 40 ans. Le bâtiment à un étage et d'une superficie de 33 000 pieds carrés est situé au 1750 du chemin Dugald.

Assumant les fonctions des anciens Secteurs 4 et 5, le poste peut accueillir jusqu'à 200 membres de la police et du personnel de service ainsi que 40 personnes supplémentaires. Ainsi, il devrait pouvoir répondre aux futurs besoins du Service.

Le poste du Secteur est est équipé d'un dispositif de sécurité poussé qui permettra de protéger les agents et les agentes, ainsi que les prisonniers, d'espaces agréablement décorés dans lesquels on pourra rencontrer les victimes de crimes et les témoins, ainsi que d'une technologie de conservation de l'énergie de pointe comprenant une dépendance importante à la lumière naturelle.

Des installations modernisées, dont un gymnase et une salle privée, ont été incluses dans la conception du poste dans le but d'améliorer la condition physique et le bien-être des travailleurs et des travailleuses de quart.

Grâce au modèle à quatre districts qui a été approuvé par le Conseil en 2003, il n'y aura plus que quatre postes de police municipaux, contre six à l'origine, ce qui permettra un déploiement efficace des ressources.

Le projet a pu voir le jour grâce à un partenariat public-privé entre la ville de Winnipeg et le propriétaire Huntingdon Real Estate Investment Trust.

Sa mise en place et sa gestion ont été assurées par Shelter Canadian Properties.

Number Ten Architectural Group est à l'origine de la conception du bâtiment tandis que la Bird Construction Company a été l'entrepreneur principal du chantier.

DANS LA COMMUNAUTÉ

Les membres du SPW sont très fiers du travail qu'ils accomplissent. Leur engagement dans la communauté ne s'arrête pas à la fin de leur quart de travail, car nombre d'entre eux participent à des projets communautaires. Voici quelques exemples pour l'année 2008 :

le quatrième semi-marathon annuel du Service de police de Winnipeg a eu lieu le 27 avril et a permis de recueillir plus de 100 000 $ au nom de la Société canadienne du cancer. En tout, 1 174 coureurs et coureuses individuels ainsi que 223 équipes de relais ont terminé la course.

De plus, les organisateurs et les organisatrices de l'événement se sont entendus avec l'association des résidents et des résidentes de Point Douglas pour tenir le Point Douglas Fun Run du Service de police de Winnipeg. L'événement a attiré de nombreux résidents et résidentes du voisinage dont une multitude d'enfants qui ont couru avec les membres du SPW;

le programme « Women Build » d'Habitat pour l'humanité – Le 29 mai, une quarantaine d'agentes du SPW ont ouverts de nouveaux horizons à une mère seule de trois enfants du quartier de Maples en s'équipant de ceintures porte-outils et de casques de sécurité pour leur construire une nouvelle maison;

le CopShop – Le programme mené par le SPW et le Centre Saint-Vital le 19 décembre a connu un succès deux fois plus important que l'année dernière. En tout, soixante élèves du centre-ville de Winnipeg ont fait équipe avec un agent ou une agente servant d'assistant ou d'assistante d'achats personnels, et ont reçu une carte-cadeau d'une valeur de 200 $ pour les récompenser de leurs résultats scolaires ou sportifs ou du travail remarquable qu'ils ont fourni dans leur quartier en tant que bénévoles. L'année dernière, 30 élèves avaient été sélectionnés pour participer au programme. L'événement a également donné aux jeunes l'occasion de passer du temps avec nos agents et nos agentes en dehors de leurs fonctions habituelles.

L'AUGMENTATION DU MONTANT D'ARGENT RECUEILLI PAR LA COURSE AU FLAMBEAU DES RESPONSABLES DE L'APPLICATION DE LA LOI EST LA CINQUIÈME PLUS IMPORTANTE AU MONDE

Le corps administratif international des Jeux olympiques spéciaux a salué la campagne de la Course au flambeau des responsables de l'application de la loi (CFRAL) du Manitoba en remettant une récompense à ses membres en 2008. Les membres du SPW, de la Division D de la GRC, ainsi que les ministères de la Justice et des services correctionnels, ont réussi à recueillir un montant d'argent constituant la cinquième plus importante hausse au monde. La campagne annuelle a atteint les 190 000 $ en 2008.

En plus de la Course en elle-même, la campagne de 2008 a été marquée par le succès des événements qui suivent :

- le World's Largest Convoy, organisé en partenariat avec les conducteurs et les conductrices de camion de Winnipeg;
- le projet Toonies For Torches, conduit en partenariat avec les magasins Wal-Mart du secteur;
- la mise en place de tiroirs-caisses pour les dons à la CFRAL dans des restaurants McDonald de la province;
- une nouvelle campagne de calendriers de coupons menée en partenariat avec Media Scene;
- le fameux tournoi de golf de la CFRAL.

En plus de l'aide extraordinaire que lui fournissent les entreprises de la région, la campagne du Manitoba profite amplement du soutien des Jeux olympiques spéciaux du Manitoba, un organisme qui joue un rôle essentiel dans l'organisation des nombreux événements spéciaux que tient la CFRAL.

MANITOBA LAW ENFORCEMENT TORCHRUN

MORT TRAGIQUE D'UN MEMBRE DE LA POLICE DE WINNIPEG

Tous les membres du Service de police de Winnipeg ont été choqués et attristés d'apprendre la mort tragique de Guy Léveillé, le 6 octobre, pendant l'ascension du mont Cho Oyu, le sixième plus haut sommet du monde. Guy avait travaillé avec le Service depuis le 23 janvier 1989. Pendant sa carrière de policier, il avait fait partie de la patrouille générale, de la Division de la jeunesse et de l'Unité de la circulation. En 2002, Guy avait rejoint les rangs de l'Unité de l'identité judiciaire au sein de laquelle il avait assumé plusieurs responsabilités et était vite devenu un spécialiste exceptionnel de l'identité judiciaire. Il excellait dans la matière, et ses connaissances, sa direction et ses conseils faisaient de lui un mentor très demandé. Guy s'était mis à l'alpinisme après son premier séjour au camp de base de l'Everest, il y a environ cinq ans. Il avait su mêler sa passion pour la montagne à son esprit de solidarité en trouvant les moyens de faire la différence dans la vie des gens. En 2006, Guy avait fait le mont Ama Dablam pour la Fondation Canadienne Rêves d'Enfants. Son ascension du Cho Oyu a servi à recueillir de l'argent pour des orphelins du Népal.

DANS LA COMMUNAUTÉ

Les membres du SPW sont très fiers du travail qu'ils accomplissent. Leur engagement dans la communauté ne s'arrête pas à la fin de leur quart de travail, car nombre d'entre eux participent à des projets communautaires. Voici quelques exemples pour l'année 2008 :

le quatrième semi-marathon annuel du Service de police de Winnipeg a eu lieu le 27 avril et a permis de recueillir plus de 100 000 $ au nom de la Société canadienne du cancer. En tout, 1 174 coureurs et coureuses individuels ainsi que 223 équipes de relais ont terminé la course.

De plus, les organisateurs et les organisatrices de l'événement se sont entendus avec l'association des résidents et des résidentes de Point Douglas pour tenir le Point Douglas Fun Run du Service de police de Winnipeg. L'événement a attiré de nombreux résidents et résidentes du voisinage dont une multitude d'enfants qui ont couru avec les membres du SPW;

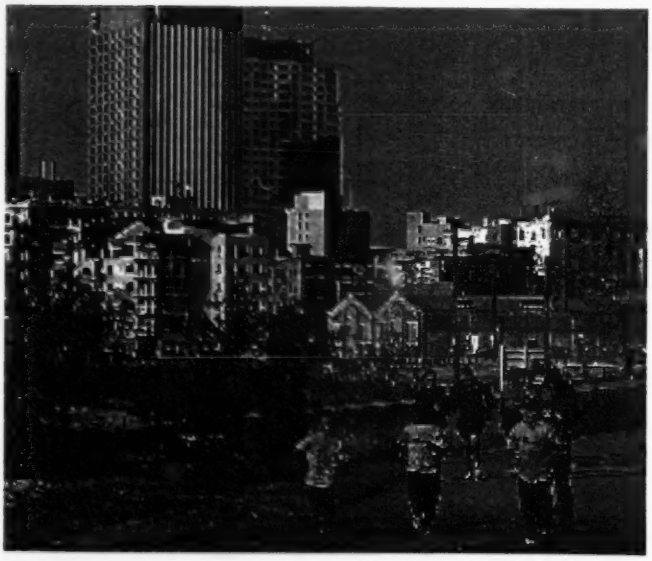

le programme « Women Build » d'Habitat pour l'humanité – Le 29 mai, une quarantaine d'agentes du SPW ont ouverts de nouveaux horizons à une mère seule de trois enfants du quartier de Maples en s'équipant de ceintures porte-outils et de casques de sécurité pour leur construire une nouvelle maison;

le CopShop – Le programme mené par le SPW et le Centre Saint-Vital le 19 décembre a connu un succès deux fois plus important que l'année dernière. En tout, soixante élèves du centre-ville de Winnipeg ont fait équipe avec un agent ou une agente servant d'assistant ou d'assistante d'achats personnels, et ont reçu une carte-cadeau d'une valeur de 200 $ pour les récompenser de leurs résultats scolaires ou sportifs ou du travail remarquable qu'ils ont fourni dans leur quartier en tant que bénévoles. L'année dernière, 30 élèves avaient été sélectionnés pour participer au programme. L'événement a également donné aux jeunes l'occasion de passer du temps avec nos agents et nos agentes en dehors de leurs fonctions habituelles.

L'AUGMENTATION DU MONTANT D'ARGENT RECUEILLI PAR LA COURSE AU FLAMBEAU DES RESPONSABLES DE L'APPLICATION DE LA LOI EST LA CINQUIÈME PLUS IMPORTANTE AU MONDE

Le corps administratif international des Jeux olympiques spéciaux a salué la campagne de la Course au flambeau des responsables de l'application de la loi (CFRAL) du Manitoba en remettant une récompense à ses membres en 2008. Les membres du SPW, de la Division D de la GRC, ainsi que les ministères de la Justice et des services correctionnels, ont réussi à recueillir un montant d'argent constituant la cinquième plus importante hausse au monde. La campagne annuelle a atteint les 190 000 $ en 2008.

En plus de la Course en elle-même, la campagne de 2008 a été marquée par le succès des événements qui suivent :

- le World's Largest Convoy, organisé en partenariat avec les conducteurs et les conductrices de camion de Winnipeg;
- le projet Toonies For Torches, conduit en partenariat avec les magasins Wal-Mart du secteur;
- la mise en place de tiroirs-caisses pour les dons à la CFRAL dans des restaurants McDonald de la province;
- une nouvelle campagne de calendriers de coupons menée en partenariat avec Media Scene;
- le fameux tournoi de golf de la CFRAL.

En plus de l'aide extraordinaire que lui fournissent les entreprises de la région, la campagne du Manitoba profite amplement du soutien des Jeux olympiques spéciaux du Manitoba, un organisme qui joue un rôle essentiel dans l'organisation des nombreux événements spéciaux que tient la CFRAL.

MANITOBA LAW ENFORCEMENT TORCHRUN

MORT TRAGIQUE D'UN MEMBRE DE LA POLICE DE WINNIPEG

Tous les membres du Service de police de Winnipeg ont été choqués et attristés d'apprendre la mort tragique de Guy Léveillé, le 6 octobre, pendant l'ascension du mont Cho Oyu, le sixième plus haut sommet du monde. Guy avait travaillé avec le Service depuis le 23 janvier 1989. Pendant sa carrière de policier, il avait fait partie de la patrouille générale, de la Division de la jeunesse et de l'Unité de la circulation. En 2002, Guy avait rejoint les rangs de l'Unité de l'identité judiciaire au sein de laquelle il avait assumé plusieurs responsabilités et était vite devenu un spécialiste exceptionnel de l'identité judiciaire. Il excellait dans la matière, et ses connaissances, sa direction et ses conseils faisaient de lui un mentor très demandé. Guy s'était mis à l'alpinisme après son premier séjour au camp de base de l'Everest, il y a environ cinq ans. Il avait su mêler sa passion pour la montagne à son esprit de solidarité en trouvant les moyens de faire la différence dans la vie des gens. En 2006, Guy avait fait le mont Ama Dablam pour la Fondation Canadienne Rêves d'Enfants. Son ascension du Cho Oyu a servi à recueillir de l'argent pour des orphelins du Népal.

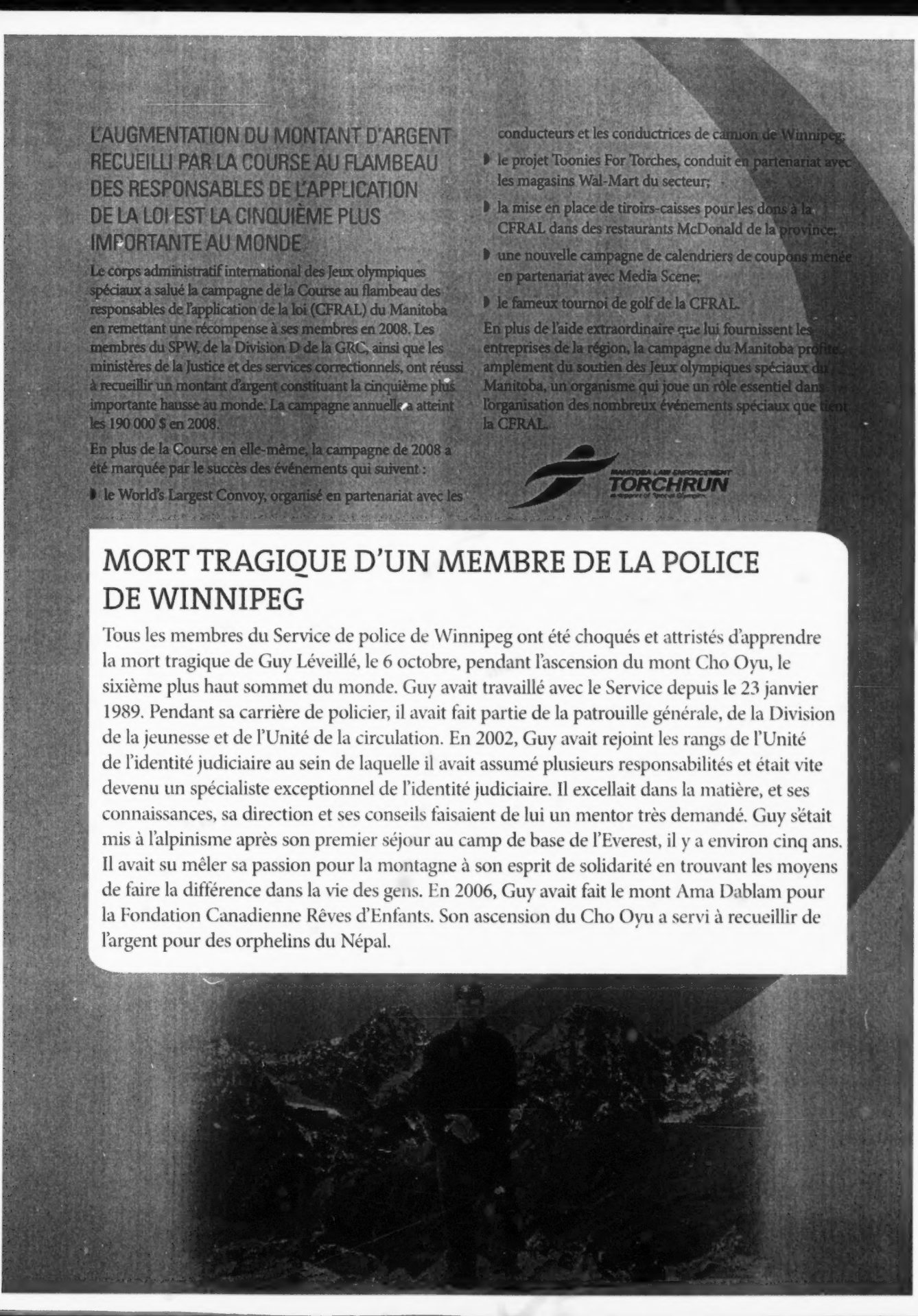

PRIX ET DISTINCTIONS

EXCELLENCE DANS LE DOMAINE DE L'APPLICATION DE LA LOI

Le 21 novembre, quatre membres du SPW ont été salués lors de la cérémonie de remise des prix d'excellence en matière d'application de la loi du procureur général du Manitoba. Ces prix rendent hommage aux membres de la police qui se sont distingués pendant leur service et dans leur communauté.

la chef adjointe Shelley M. Hart a récemment été la commandante divisionnaire du Bureau des enquêtes criminelles et a supervisé les enquêtes des crimes majeurs dont les homicides, les vols qualifiés, le crime organisé et les crimes reliés à la moralité et à la drogue. Madame Hart, membre du SPW depuis 30 ans, a mené des projets de sécurité routière et est à l'origine des politiques de réduction des poursuites de police dangereuses. Elle a participé à la création de la Manitoba Women in Law Enforcement et a coordonné trois conférences pour la province;

le sergent Rodney Hourd, membre du SPW depuis 22 ans et actuellement au service de l'Unité du crime organisé, a pris part à plus de 100 groupes d'infiltration. Son savoir-faire l'a aidé à mettre en place les cours de techniques d'infiltration du SPW qui font désormais partie de la formation des agents et des agentes à travers le pays. L'expérience qu'il a acquise en enquêtant sur le trafic de stupéfiants l'a élevé au rang de coordonnateur de l'Unité de lutte contre les laboratoires clandestins dont il a amélioré le protocole, les normes et les partenariats stratégiques;

le sergent Rob Riffel travaille pour le SPW depuis 18 ans. Il se spécialise dans les enquêtes reliées à la conduite avec facultés affaiblies et a été l'un des premiers policiers à recevoir une formation sur les tests de sobriété réglementaires et la reconnaissance de drogues. Il a formé des centaines d'agents et d'agentes et mène de nombreux projets visant à faire baisser le nombre de cas de conduite avec facultés affaiblies;

le sergent-détective Dave Bessason, membre du SPW depuis 19 ans, a élaboré un programme de dressage de chien qui a permis au Service d'économiser environ 50 000 $ et de dresser 42 chiots dont nombreux sont ceux qui travaillent pour les services de police de l'Amérique du Nord.

LA 17E ESCADRE RÉCOMPENSE LE TRAVAIL DU SPW

Le 18 novembre, le **sergent de patrouille Kevin Cisaroski** s'est vu remettre le Certificat d'appréciation du commandant de l'escadre par la 17e escadre de Winnipeg. Délivré par le **colonel S. A. Howden, commandant de la 17e escadre de l'Aviation royale du Canada**, le Certificat d'appréciation a reconnu Kevin Cisaroski pour son sens du devoir exemplaire et son professionnalisme lors de plusieurs rapatriements et d'enterrements de soldats canadiens tués en Afghanistan. Le sergent Cisaroski a aidé à la planification, à la coordination et à l'exécution d'escortes de police qui devaient assurer que les héros canadiens étaient enterrés d'une manière qui était à la hauteur de leur sacrifice.

LES PRIX DU SERVICE DE POLICE DE WINNIPEG

Le Service a rendu hommage aux membres du personnel et du corps policier afin de saluer leur dévouement et leur service distingué le 18 avril, lors de la cérémonie annuelle de remise de prix. Les prix remis étaient :

- médaille des 20 ans de service exemplaire de la police : 49 agents et agentes;
- barrette des 30 ans de service exemplaire de la police : 12 agents et agentes et deux anciens membres;
- épingle des 25 ans de service à la ville de Winnipeg : 36 agents et agentes, quatre anciens membres, sept membres civils et un ancien civil;
- prix des membres du personnel pour service exemplaire : 16 membres civils et un ancien civil;
- certificat de mention élogieuse : 17 agents et agentes.

PRIX D'EXCELLENCE JAMES TOAL

Le prix James Toal de 2008 a été décerné aux agents **Nick Paulet** et **Jean Roch**. Cette récompense est remise chaque année et vise à reconnaître les contributions importantes d'un membre du SPW à sa communauté, à son Service, et à l'application de la loi en général. Messieurs Paulet et Roch sont à l'origine de la création et de l'organisation de l'équipe des Iron Cops et du semi-marathon de la police de Winnipeg, qui sont devenus des événements à succès de par les liens qu'ils tissent avec la communauté et l'argent qu'ils rapportent sous la bannière des Policiers contre le cancer. Nick Paulet fait également partie de l'Unité de contrôle des foules du Service. Au cours des dernières années, il s'est aussi intéressé à certains aspects de la planification et de l'administration et est devenu membre des groupes de planification Hemispheria, Charging Bison, et Coupe Grey de 2006. L'agent Roch appartient à l'Unité de l'imagerie judiciaire. Il fait également partie du groupe d'intervention en cas d'incident chimique, biologique, radiologique ou nucléaire de la province ainsi que du groupe d'intervention contre les laboratoires clandestins.

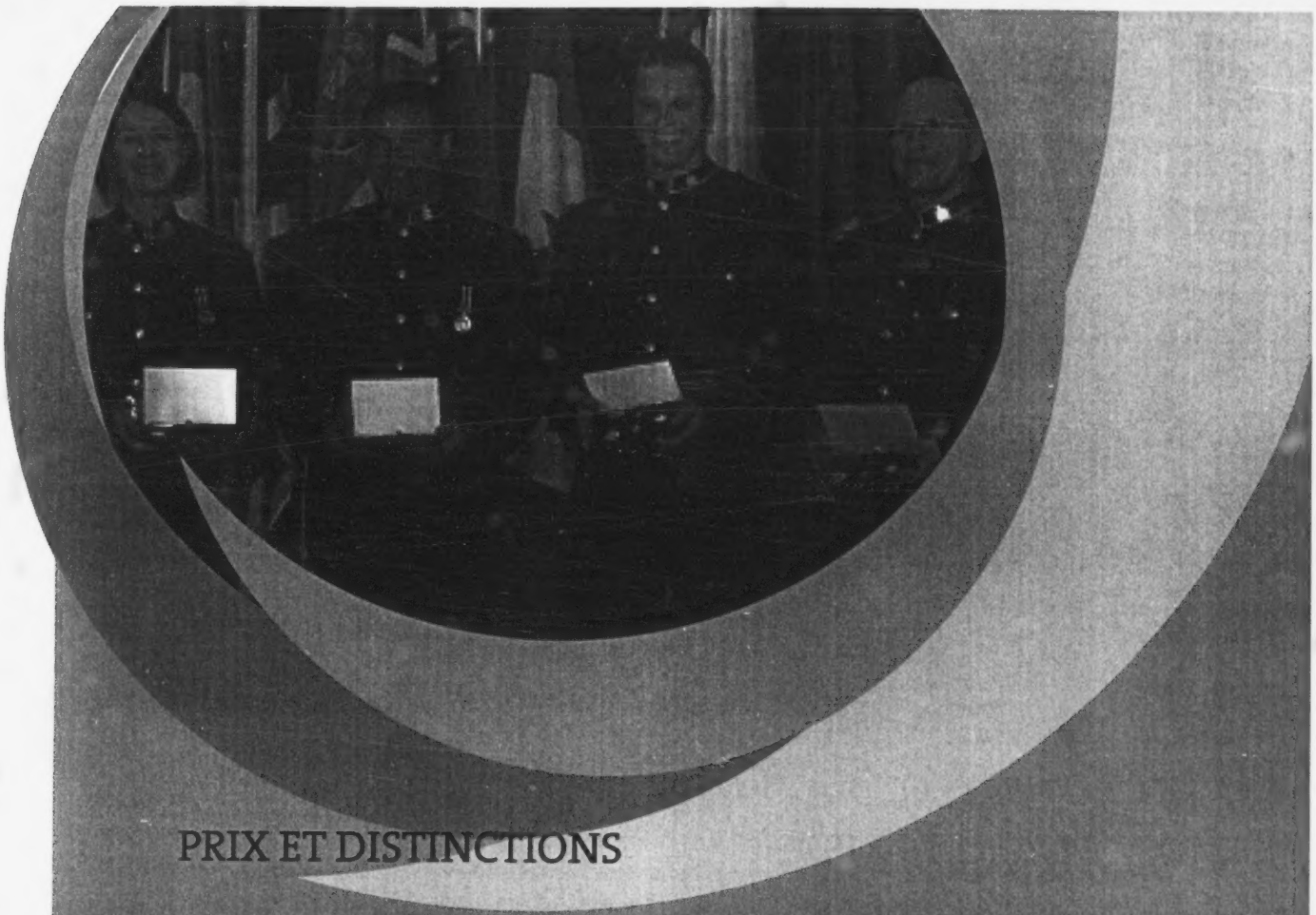

PRIX ET DISTINCTIONS

EXCELLENCE DANS LE DOMAINE DE L'APPLICATION DE LA LOI

Le 21 novembre, quatre membres du SPW ont été salués lors de la cérémonie de remise des prix d'excellence en matière d'application de la loi du procureur général du Manitoba. Ces prix rendent hommage aux membres de la police qui se sont distingués pendant leur service et dans leur communauté.

la chef adjointe Shelley M. Hart a récemment été la commandante divisionnaire du Bureau des enquêtes criminelles et a supervisé les enquêtes des crimes majeurs dont les homicides, les vols qualifiés, le crime organisé et les crimes reliés à la moralité et à la drogue. Madame Hart, membre du SPW depuis 30 ans, a mené des projets de sécurité routière et est à l'origine des politiques de réduction des poursuites de police dangereuses. Elle a participé à la création de la Manitoba Women in Law Enforcement et a coordonné trois conférences pour la province;

le sergent Rodney Hourd, membre du SPW depuis 22 ans et actuellement au service de l'Unité du crime organisé, a pris part à plus de 100 groupes d'infiltration. Son savoir-faire l'a aidé à mettre en place les cours de techniques d'infiltration du SPW qui font désormais partie de la formation des agents et des agentes à travers le pays. L'expérience qu'il a acquise en enquêtant sur le trafic de stupéfiants l'a élevé au rang de coordonnateur de l'Unité de lutte contre les laboratoires clandestins dont il a amélioré le protocole, les normes et les partenariats stratégiques;

le sergent Rob Riffel travaille pour le SPW depuis 18 ans. Il se spécialise dans les enquêtes reliées à la conduite avec facultés affaiblies et a été l'un des premiers policiers à recevoir une formation sur les tests de sobriété réglementaires et la reconnaissance de drogues. Il a formé des centaines d'agents et d'agentes et mène de nombreux projets visant à faire baisser le nombre de cas de conduite avec facultés affaiblies;

le sergent-détective Dave Bessason, membre du SPW depuis 19 ans, a élaboré un programme de dressage de chien qui a permis au Service d'économiser environ 50 000 $ et de dresser 42 chiots dont nombreux sont ceux qui travaillent pour les services de police de l'Amérique du Nord.

LA 17E ESCADRE RÉCOMPENSE LE TRAVAIL DU SPW

Le 18 novembre, le **sergent de patrouille Kevin Cisaroski** s'est vu remettre le Certificat d'appréciation du commandant de l'escadre par la 17e escadre de Winnipeg. Délivré par le **colonel S. A. Howden, commandant de la 17e escadre de l'Aviation royale du Canada**, le Certificat d'appréciation a reconnu Kevin Cisaroski pour son sens du devoir exemplaire et son professionnalisme lors de plusieurs rapatriements et d'enterrements de soldats canadiens tués en Afghanistan. Le sergent Cisaroski a aidé à la planification, à la coordination et à l'exécution d'escortes de police qui devaient assurer que les héros canadiens étaient enterrés d'une manière qui était à la hauteur de leur sacrifice.

LES PRIX DU SERVICE DE POLICE DE WINNIPEG

Le Service a rendu hommage aux membres du personnel et du corps policier afin de saluer leur dévouement et leur service distingué le 18 avril, lors de la cérémonie annuelle de remise de prix. Les prix remis étaient :

- médaille des 20 ans de service exemplaire de la police : 49 agents et agentes;
- barrette des 30 ans de service exemplaire de la police : 12 agents et agentes et deux anciens membres;
- épingle des 25 ans de service à la ville de Winnipeg : 36 agents et agentes, quatre anciens membres, sept membres civils et un ancien civil;
- prix des membres du personnel pour service exemplaire : 16 membres civils et un ancien civil;
- certificat de mention élogieuse : 17 agents et agentes.

PRIX D'EXCELLENCE JAMES TOAL

Le prix James Toal de 2008 a été décerné aux agents **Nick Paulet** et **Jean Roch**. Cette récompense est remise chaque année et vise à reconnaître les contributions importantes d'un membre du SPW à sa communauté, à son Service, et à l'application de la loi en général. Messieurs Paulet et Roch sont à l'origine de la création et de l'organisation de l'équipe des Iron Cops et du semi-marathon de la police de Winnipeg, qui sont devenus des événements à succès de par les liens qu'ils tissent avec la communauté et l'argent qu'ils rapportent sous la bannière des Policiers contre le cancer. Nick Paulet fait également partie de l'Unité de contrôle des foules du Service. Au cours des dernières années, il s'est aussi intéressé à certains aspects de la planification et de l'administration et est devenu membre des groupes de planification Hemispheria, Charging Bison, et Coupe Grey de 2006. L'agent Roch appartient à l'Unité de l'imagerie judiciaire. Il fait également partie du groupe d'intervention en cas d'incident chimique, biologique, radiologique ou nucléaire de la province ainsi que du groupe d'intervention contre les laboratoires clandestins.

INFRACTIONS AU *CODE CRIMINEL* PAR SECTEUR [1]

	Totaux de la ville de Winnipeg			Centre-ville de Winnipeg		Secteur 1	
	Totaux [10]	Affaires classées	Écart entre 2007 et 2008 en %	Totaux	Écart entre 2007 et 2008 en %	Totaux [9]	Écart entre 2007 et 2008 en %
CRIMES CONTRE LES PERSONNES [2]							
Homicides [3]	29	77 %	7 %	5	67 %	20	100 %
Tentatives de meurtre [3]	26	90 %	-4 %	2	-75 %	11	-8 %
Agressions sexuelles [3,4]	630	33 %	10 %	51	6 %	200	19 %
Autres agressions sexuelles [3,4]	31	16 %	48 %	5	400 %	13	333 %
Voies de fait [3,4]	5 572	66 %	12 %	652	25 %	1 830	13 %
Enlèvements [3,4]	20	20 %	300 %	1	0 %	3	50 %
Vols qualifiés [3,4,17]	1 633	29 %	-15 %	228	-8 %	614	-1 %
Total	7 941	55 %	5 %	944	14 %	2 891	11 %
CRIMES CONTRE LES BIENS [4]							
Introductions par effraction [4]	5 308	11 %	-24 %	269	-19 %	1 140	-9 %
Tentatives de vol de véhicule	3 411	1 %	-45 %	107	-48 %	470	-35 %
Vols de véhicule	3 429	6 %	-43 %	162	-34 %	607	-34 %
Nombre total de vols de véhicule [4]	6 840	4 %	-44 %	269	-40 %	1 077	-35 %
Vols de plus de 5 000 $ [4,11]	299	13 %	-12 %	45	-32 %	77	-22 %
Vols de moins de 5 000 $ [4,11]	13 176	13 %	-10 %	2 017	-28 %	3 508	-24 %
Recels	365	98 %	-17 %	38	6 %	91	11 %
Fraudes [4]	1 288	33 %	18 %	107	-12 %	272	9 %
Incendies criminels [4]	293	26 %	58 %	6	200 %	45	29 %
Méfaits [4]	15 509	6 %	-13 %	1 340	-27 %	3 176	-25 %
Total	43 078	10 %	-20 %	4 091	-28 %	9 386	-23 %
AUTRES CRIMES							
Prostitution [4]	185	97 %	20 %	2	NC	91	47 %
Armes à feu et armes offensives [4]	360	78 %	3 %	44	19 %	108	8 %
Autres infractions au *Code criminel* [4,5]	5 393	66 %	9 %	599	12 %	1 682	9 %
Total	5 938	68 %	9 %	645	13 %	1 881	11 %
TOTAL GÉNÉRAL	56 957	22 %	-15 %	5 680	-19 %	13 958	-15 %
Superficie totale (en km carrés)	475,20			3,30		14,22	
Interventions sur demande et volontaires [7,12]	154 097		3 %			41 982	1 %

INFRACTIONS AU *CODE DE LA ROUTE*

	Totaux pour la ville de Winnipeg		Centre-ville de Winnipeg		Secteur 1	
ÉMIS PAR LA POLICE	Totaux	Écart entre 2007 et 2008 en %	Totaux	Écart entre 2007 et 2008 en %	Totaux [9]	Écart entre 2007 et 2008 en %
Excès de vitesse	9 095	4 %	1 163	57 %	2 667	10 %
Non-respect d'un dispositif de signalisation	5 250	-9 %	347	-58 %	1 209	-25 %
Conduite sans permis	2 170	-13 %	157	-1 %	384	-4 %
Total (toutes infractions au *Code de la route* incluses)	24 633	-1 %	3 108	40 %	6 066	7 %
PHOTOSURVEILLANCE						
Photoradar mobile	118 692	59 %				
Caméra de sécurité d'intersection (Excès de vitesse)	38 620	-24 %				
Caméra de sécurité d'intersection (Feu rouge)	10 257	-10 %				
Total pour les caméras de sécurité d'intersection	48 877	-21 %				
Total	167 569	23 %				
TOTAL GÉNÉRAL	192 202	19 %				

	Secteur 2		Secteur 3		Secteur 4 / Secteur est [10]		Secteur 5 [10]		Secteur 6	
	Totaux	Écart entre 2007 et 2008 en %	Totaux	Écart entre 2007 et 2008 en %	Totaux	Écart entre 2007 et 2008 en %	Totaux	Écart entre 2007 et 2008 en %	Totaux	Écart entre 2007 et 2008 en %
	0	-100 %	5	-67 %	1	0 %	2	NC	1	NC
	1	NC	12	20 %	1	-50 %	1	-50 %	0	-100 %
	64	-6 %	130	-5 %	109	73 %	45	-22 %	82	5 %
	3	0 %	5	67 %	6	0 %	1	0 %	3	-40 %
	479	17 %	1 441	11 %	801	32 %	296	-26 %	725	10 %
	3	NC	11	450 %	1	NC	0	NC	2	100 %
	153	6 %	409	-19 %	195	-26 %	71	-59 %	191	-14 %
	703	12 %	2 013	2 %	1 114	18 %	416	-34 %	1 004	4 %
	604	-19 %	1 222	-36 %	917	-20 %	476	-35 %	949	-17 %
	520	-41 %	1 082	-53 %	598	-39 %	274	-41 %	467	-47 %
	512	-45 %	927	-49 %	562	-41 %	301	-49 %	520	-37 %
	1 032	-43 %	2 009	-51 %	1 160	-40 %	575	-45 %	987	-42 %
	61	56 %	43	-28 %	46	77 %	26	-47 %	46	-31 %
	1 845	-8 %	2 001	-17 %	2 166	17 %	1 198	-21 %	2 458	13 %
	53	-27 %	68	-41 %	63	-6 %	27	-34 %	63	0 %
	180	18 %	229	9 %	218	54 %	138	5 %	251	23 %
	24	167 %	124	91 %	48	33 %	19	-14 %	33	83 %
	1 829	-11 %	3 435	-15 %	2 788	13 %	1 308	-34 %	2 973	-1 %
	5 628	-18 %	9 131	-29 %	7 406	-4 %	3 767	-32 %	7 760	-8 %
	3	0 %	90	1 %	0	NC	0	NC	1	NC
	43	30 %	100	12 %	42	-30 %	35	21 %	32	-18 %
	495	7 %	1 378	11 %	843	34 %	307	-23 %	688	3 %
	541	9 %	1 568	10 %	885	28 %	342	-20 %	721	2 %
	6 872	-14 %	12 712	-22 %	9 405	1 %	4 525	-31 %	9 485	-6 %
	65,11		65,28		174,37		S.O.		156,22	
	16 358	4 %	38 374	8 %	23 414	17 %	12 219	-24 %	21 752	3 %

	Secteur 2		Secteur 3		Secteur 4 / Secteur est [10]		Secteur 5 [10]		Secteur 6	
	Totaux	Écart entre 2007 et 2008 en %	Totaux	Écart entre 2007 et 2008 en %	Totaux	Écart entre 2007 et 2008 en %	Totaux	Écart entre 2007 et 2008 en %	Totaux	Écart entre 2007 et 2008 en %
	329	-17 %	1 808	122 %	1 628	13 %	637	-49 %	2 026	-17 %
	650	-19 %	971	102 %	903	-14 %	533	-15 %	984	-15 %
	248	-19 %	552	30 %	490	-12 %	190	-53 %	306	-24 %
	2 084	-15 %	5 000	67 %	4 879	3 %	2 171	-38 %	4 433	-19 %

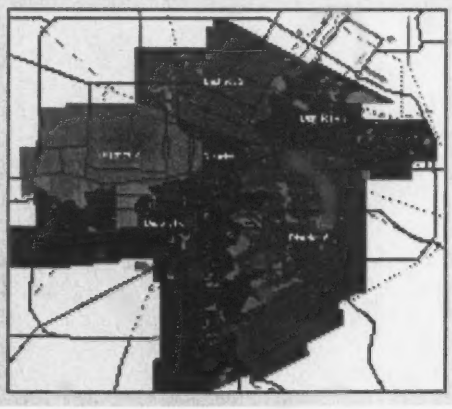

INFRACTIONS AU *CODE CRIMINEL* PAR MOIS [1]

Totaux pour 2008						
CRIMES CONTRE LES PERSONNES [2]	**JANVIER**	**FÉVRIER**	**MARS**	**AVRIL**	**MAI**	**JUIN**
Homicides [3]	3	0	6	4	3	1
Tentatives de meurtre [3]	5	2	5	0	3	3
Agressions sexuelles [3,4]	52	53	43	47	50	55
Autres infractions d'ordre sexuel [3,4]	1	2	2	1	1	2
Voies de fait [3,4]	417	356	405	408	475	508
Enlèvements [3,4]	1	0	1	1	1	1
Vols qualifiés [3,4,17]	127	120	96	124	129	144
Total	606	533	558	585	662	714
CRIMES CONTRE LES BIENS [5]						
Introductions par effraction [4]	509	368	315	373	434	468
Tentatives de vol de véhicule	445	334	325	297	310	328
Vols de véhicule	396	307	273	318	402	293
Nombre total de vols de véhicule [4]	841	641	598	615	712	621
Vols de plus de 5 000 $ [4,11]	29	22	17	20	24	32
Vols de moins de 5 000 $ [4,11]	972	881	834	1 033	1 217	1 318
Recels	38	23	32	32	35	28
Fraudes [4]	98	78	81	83	238	80
Incendies criminels [4]	3	13	18	40	34	28
Méfaits [4]	1 255	1 019	1 049	1 389	1 445	1 330
Total	3 745	3 045	2 944	3 585	4 139	3 905
AUTRES CRIMES						
Prostitution [4]	15	20	4	27	21	11
Armes à feu et armes offensives [4]	25	30	25	22	45	35
Autres infractions au *Code criminel* [4,6]	471	411	408	421	452	481
Total	511	461	437	470	518	527
TOTAL GÉNÉRAL	**4 862**	**4 039**	**3 939**	**4 640**	**5 319**	**5 146**

INFRACTIONS AU *CODE CRIMINEL* – PERSONNES ACCUSÉES [9]

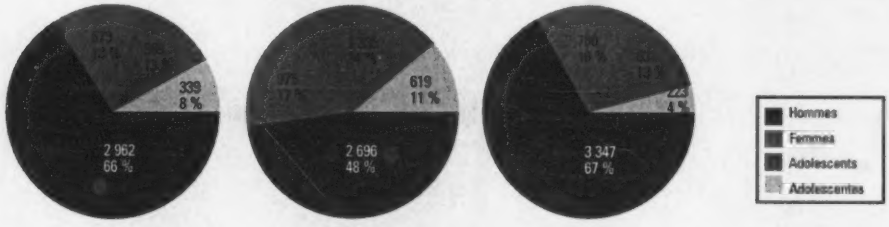

Crimes contre les personnes

Crimes contre les biens

Autres infractions au *Code criminel*

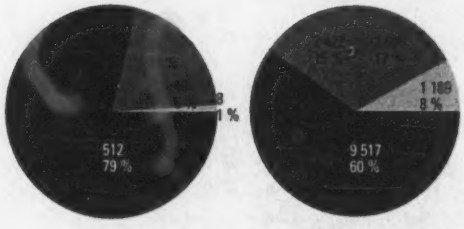

Délits de la route

Total des infractions au *Code criminel*

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	TOTAL
2	1	2	1	3	3	29
1	4	1	0	2	0	26
62	69	55	42	55	47	630
6	3	7	1	3	2	31
540	528	521	531	449	434	5 572
4	3	0	0	1	7	20
175	165	174	139	116	124	1 633
790	773	760	714	629	617	7 941
579	558	457	453	364	430	5 308
264	267	196	180	262	203	3 411
270	317	213	216	239	185	3 429
534	584	409	396	501	388	6 840
34	19	33	35	16	18	299
1 278	1 298	1 306	1 110	1 028	901	13 176
32	30	40	26	29	20	365
99	95	94	114	109	119	1 288
35	27	25	38	25	7	293
1 517	1 474	1 431	1 445	1 217	938	15 509
4 108	4 085	3 795	3 617	3 289	2 821	43 078
26	13	13	11	15	9	185
39	38	26	22	24	29	360
530	496	460	454	419	390	5 393
595	547	499	487	458	428	5 938
5 493	5 405	5 054	4 818	4 376	3 866	56 957

INFRACTIONS AU *CODE CRIMINEL* – PERSONNES ACCUSÉES [9]

Crimes contre les personnes [2]	Adultes accusés	Adolescents accusés
Homicides	22	4
Tentatives de meurtre	27	4
Agressions sexuelles [4]	166	36
Autres infractions d'ordre sexuel [4]	4	0
Voies de fait [4]	2 879	637
Enlèvements [4]	4	0
Vols qualifiés [4]	433	257
Total	3 535	938

Crimes contre les biens [5]	Adultes accusés	Adolescents accusés
Introductions par effraction [4]	515	399
Tentatives de vols de véhicule	25	61
Vols de véhicule	138	115
Nombre total de vols de véhicule [4]	163	176
Vols de plus de 5 000 $ [4, 11]	42	11
Vols de moins de 5 000 $ [4, 11]	1 380	657
Recels	351	210
Fraudes [4]	467	47
Incendies criminels [4]	28	110
Méfaits [4]	726	343
Total	3 672	1 953

Autres crimes	Adultes accusés	Adolescents accusés
Prostitution	175	6
Armes à feu et armes offensives	221	121
Autres infractions au *Code Criminel* [4, 6]	3 729	729
Total	4 125	856
TOTAL GÉNÉRAL	**11 332**	**3 747**

TAUX D'AFFAIRES CLASSÉES [1, 12]

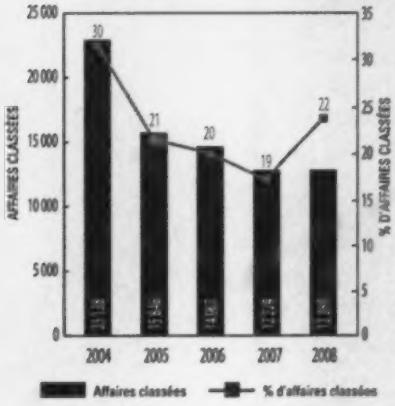

DEMANDES D'INTERVENTION [12]

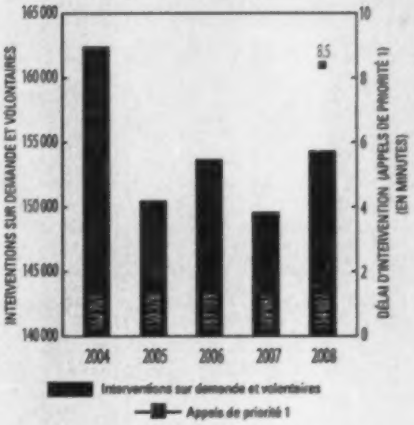

5 PRINCIPAUX TYPES D'INTERVENTION (DEMANDÉES ET VOLONTAIRES)

VIOLENCE FAMILIALE [1, 13]

	Totaux pour 2008
Total des interventions [14]	17 119
Total des affaires criminelles [4,9,15]	2 133
Affaires criminelles – Les deux personnes sont accusées	53

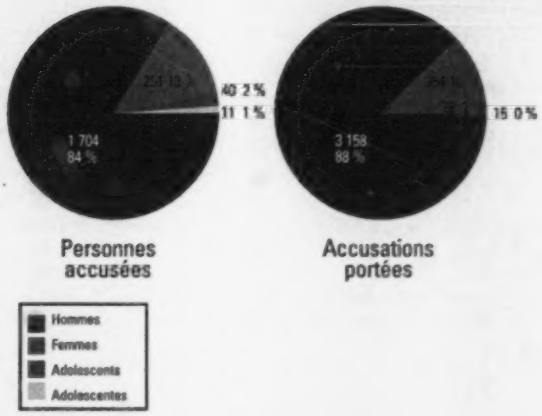

ACCIDENTS MORTELS DE LA ROUTE

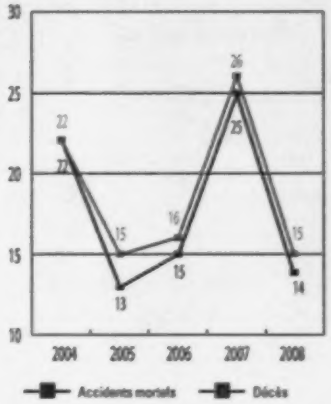

VÉHICULES AUTOMOBILES – DÉLITS DE LA ROUTE [1]

	Nombre de personnes accusées	Écart entre 2007 et 2008 en %
Conduite dangereuse ayant causé la mort	2	100 %
Conduite dangereuse ayant causé des lésions	7	-30 %
Conduite dangereuse	65	-27 %
Conduite dangereuse et délit de fuite	20	-44 %
Conduite avec facultés affaiblies ayant causé la mort	2	-33 %
Conduite avec facultés affaiblies ayant causé des lésions	9	-25 %
Conduite avec facultés affaiblies ou alcoolémie excédant 0,08	462	-3 %
Manque ou refus de fournir un échantillon d'haleine ou de sang	14	56 %

ALARMES DÉCLENCHÉES

Type d'alarme	Totaux pour 2008 Alarmes justifiées	Fausses alarmes
Commerce	231	2 811
Résidence	66	1 841
Alarme locale	14	73
Total	311	4 725

Argent ramassé à travers les amendes pour fausses alarmes 24 972,51 $

NOTES POUR LES STATISTIQUES

1 Les données sur les infractions au *Code criminel* sont fondées sur les données de la Déclaration uniforme de la criminalité qui ont été soumises au Centre canadien de la statistique juridique de Statistique Canada et ne peuvent être comparées aux données qui sont publiées sur le site Web de CrimeStat.

2 Les infractions appartenant à la catégorie des Crimes contres les personnes sont un échantillonnage des crimes violents ayant fait au moins une victime.

3 Les totaux correspondent au nombre de victimes.

4 Comprend les tentatives de crime et les crimes.

5 Les infractions énumérées sous la rubrique Crimes contre les biens sont un échantillonnage des crimes dont la cible est un bien.

6 Autres infractions au *Code criminel* s'entend notamment des rapts d'enfants, des prises d'otage, du harcèlement criminel, des menaces, de la production et de la distribution de pornographie juvénile, des explosifs causant la mort ou des lésions, de la négligence criminelle et autres infractions connexes causant la mort, des complots en vue de commettre un meurtre, de la violation de la liberté sous caution, des perturbations de la paix publique, de la violation des conditions de probation, des outrages à la pudeur, de la contrefaçon des espèces et d'autres infractions.

7 Demandes d'intervention auxquelles la police a donné suite.

8 Les statistiques du centre-ville de Winnipeg sont comprises dans les totaux du secteur 1.

9 Comprend des affaires dans lesquelles des preuves suffisantes permettent de porter une accusation, bien que le suspect soit traité autrement.

10 Le 3 octobre 2008, les secteurs 4 et 5 ont fusionné pour former le secteur est. Il convient donc d'user de circonspection en comparant les données de 2008 avec celles des autres années.

11 Les statistiques de vols de véhicule ne sont pas comprises dans les totaux.

12 Le 20 avril 2004, le Service de police de Winnipeg a mis en place de nouveaux systèmes de gestion des relevés judiciaires et de coordination assistée par ordinateur. Il convient donc d'user de circonspection en comparant les données de 2004 avec celles des autres années.

13 Il s'agit d'incidents où l'inculpé et la victime entretiennent ou ont entretenu des relations familiales.

14 Comprend les affaires criminelles et non criminelles.

15 Interventions au cours desquelles la police a confirmé qu'un crime a été commis.

16 En 2007, le Service de police de Winnipeg a introduit plusieurs changements de processus et de système. Il convient donc d'user de circonspection en comparant les données de 2007 avec celles des autres années.

17 En conformité avec la décision du Centre canadien de la statistique juridique d'harmoniser le mode de comptage des vols qualifiés avec celui de tous les autres crimes violents, le SPW comptabilise désormais les vols qualifiés selon le nombre de victimes correspondants, quel que soit le nombre d'incidents ayant eu lieu, plutôt que selon le nombre d'incidents enregistrés. Ce changement s'applique à toutes les données sur les vos qualifiés datant d'après 1998.

NC = Non calculable

CONTINGENT DE 2008*

Chef de police	1
Chefs adjoints	2
Surintendants	3
Inspecteurs	19
Sergents-chefs	27
Sergents	86
Sergents de patrouille et sergents détectives	179
Agents de police	1 011
Nombre total de membres de la police	**1 328**
Membres non assermentés (personnel)	**367**
NOMBRE TOTAL DE MEMBRES	**1 695**

Comprend les postes rémunérés par d'autres organismes :

6 agents de police – rémunérés par la Société d'assurance publique du Manitoba

113 agents de police – rémunérés par la province du Manitoba

17 agents de police – rémunérés par l'Administration aéroportuaire de Winnipeg

2 agents de police – rémunérés par le gouvernement du Canada (Équipe nationale de soutien à l'application de la Loi sur les armes et agent des Services correctionnels communautaires)

6 agents de police – rémunérés par le SPW et par la Division scolaire de Winnipeg

1 membre du personnel – rémunéré par la Société d'assurance publique du Manitoba

ASSERMENTÉS (Nombres réels)

Blancs	1 148	Homme	1 185
Autochtones	148	Femme	197
Noirs	24	Total	1 382
Philippins	8		
Indiens d'Asie*	16		
Asiatiques**	14		
Autre	24		
Total	1 382		

CIVILS (Nombres réels)

Blancs	365	Homme	70
Autochtones	21	Femme	344
Noirs	6	Total	414
Philippins	5		
Indiens d'Asie*	1		
Asiatiques**	9		
Autre	7		
Total	414		

COÛTS DU MAINTIEN DE L'ORDRE PAR PERSONNE

Population [A]	658 700
Policier par résidents	1/503
Dépenses financées par les recettes fiscales	170 864 652 $
COÛT PAR PERSONNE	**259,40 $**

A – Estimation démographique de 2008 de Statistique Canada, d'après les données du recensement.

Drapeau du Service de police de Winnipeg

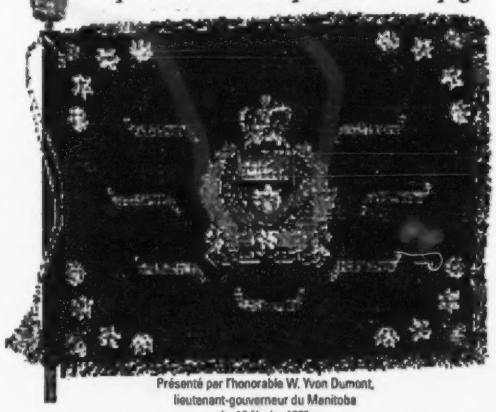

Présenté par l'honorable W. Yvon Dumont,
lieutenant-gouverneur du Manitoba
Le 19 février 1999

DOSSIERS OUVERTS PAR L'UNITÉ DES NORMES PROFESSIONNELLES EN 2008 (Criminel)

Non justifiés	7
Non fondés	2
Abandonnés	9
Ouverts	11
Total	29

DOSSIERS OUVERTS PAR L'UNITÉ DES NORMES PROFESSIONNELLES EN 2008 (Réglementaire)

Justifiés	6
Non justifiés	5
Officieux	4
Non fondés	2
Abandonnés	1
Ouverts	8
Total	26

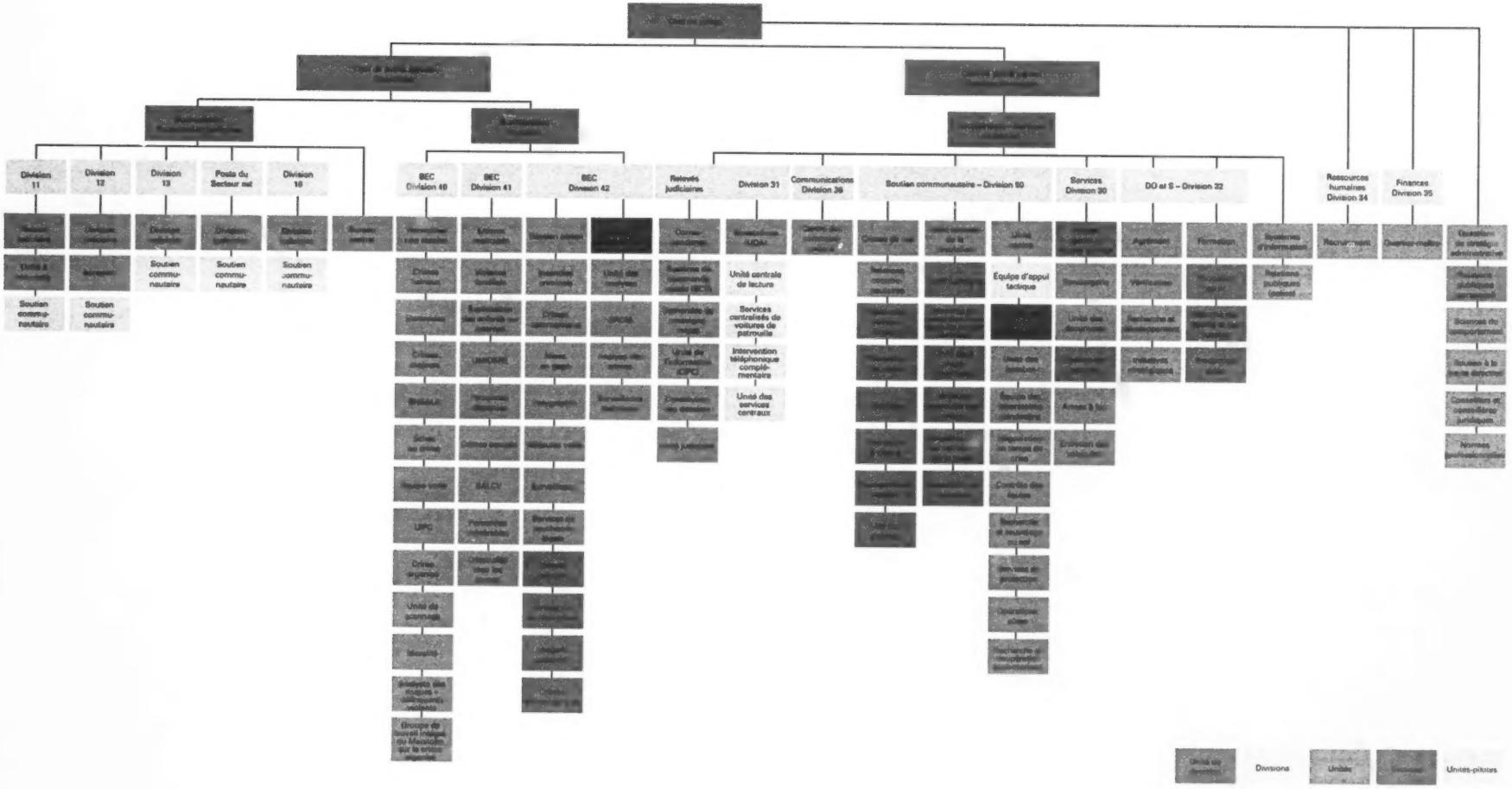
Division 11
Division 12
Division 13
Poste du Secteur est
Division 10
Soutien communautaire
Soutien communautaire
Soutien communautaire
Soutien communautaire
Soutien communautaire
BEC Division 40
BEC Division 41
BEC Division 42
Crimes majeurs
Violence familiale
Crimes majeurs
Crimes graves
SAUVER
Crimes majeurs
Crimes graves
SALCV
Crimes majeurs
Unité de soutien
Groupe de travail intégré sur les fusillades sur la voie publique
Groupe de travail intégré sur les fusillades sur la voie publique
Relevés judiciaires
Division 31
Unité centrale de lecture
Services centralisés de voitures de patrouille
Intervention téléphonique complémentaire
Unité des services centraux
Communications Division 36
Soutien communautaire – Division 50
Équipe d'appui tactique
Services Division 30
DO et S – Division 22
Ressources humaines Division 34
Finances Division 35
Recrutement
Divisions
Unités
Unités-pilotes

Service de police de Winnipeg
Immeuble de la sécurité publique
Case postale 1680
Winnipeg (Manitoba) R3C 2Z7
www.winnipeg.ca/police